



## PROJET

Projet “Appui aux femmes semencières pour un développement égalitaire, solidaire et durable au Maroc”

### Rapport d'évaluation finale Version du 30 juillet 2017

**Organisme commanditaire de l'évaluation :**

UN WOMEN  
304 East 45th Street, 15th Floor  
New York, NY10017 USA  
Tel +1 212-906-6400  
Fax +1 212-906-6705  
[www.unwomen.org](http://www.unwomen.org)



Département: MCO Maghreb  
Duty Station: Rabat

**Nom de l'évaluateur :**

Meriem HOUZIR, Consultante internationale en développement durable  
Email : mhouzir@orange.fr  
Tel : 00 212 6 22 11 70 38  
Résidence : Maroc

**Durée de l'évaluation :** Mars-Décembre 2016

**Lieu de l'évaluation :**

Au niveau central : Rabat  
Au niveau des sites du projet : Dar Bouazza, Tilouine, Ghafsai, Skoura

Nos remerciements à tous les acteurs et les partenaires du projet au niveau de Rabat et des quatre sites pilotes pour leur disponibilité, leur implication et leur engagement pour la réussite de cette mission d'évaluation.

## Résumé exécutif

Le présent document fait état des résultats de l'évaluation finale, conclusions et recommandations concernant la mise en œuvre du projet « Appui aux femmes semencières pour un développement égalitaire, solidaire et durable au Maroc (Projet 88573) ».

Le projet est mis en œuvre au Maroc grâce à l'appui du Gouvernement Français, à travers le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, et le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP).

Lancé en novembre 2013, le projet « Appui aux femmes semencières pour un développement égalitaire, solidaire et durable au Maroc » vise à appuyer l'autonomisation économique des femmes paysannes vulnérables, tout en veillant à la préservation de l'environnement et de la biodiversité, et ce, à travers l'atteinte de quatre objectifs spécifiques :

- Le renforcement des capacités et développement d'outils dans le domaine de l'agroécologie, sensibilisation des paysans/paysannes et des associations locales aux questions liées à la sécurité alimentaire et à la création de réseaux pour la diffusion des bonnes pratiques de conservation et de valorisation des semences.
- Le renforcement des capacités des femmes à fonctionner en association pour plus de visibilité et de reconnaissance de leur apport dans les circuits des semences et dans l'économie agroécologique, dans les sites pilotes de Dar Bouazza (Casablanca), Skoura (Rhamna), Ghafsai (Taounate) et Errachidia.
- L'appui à la mise en place de banques de semences locales et à leur gestion.
- Le développement et la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques en matière d'agroécologie.

Le projet a été mis en œuvre par ONU Femmes, en étroite collaboration avec l'association Terre et Humanisme Maroc (THM). Il a adopté une approche intégrée axée sur les dimensions régionales et locales, aussi bien en matière de renforcement des capacités qu'en matière de démonstration des actions de valorisation de l'agroécologie.

Dans sa composante territoriale, le projet a ciblé les régions de Casablanca, Marrakech Tensift El Haouz, Taounate et Meknès Errachidia. Quatre sites ont fait l'objet d'intervention : le site de Dar Bouazza 1 et 2 ; le site de Skoura et Skoura lhadra ; le site de Tilouine et le site de Ghafsai.

Dans une perspective d'amélioration de l'impact de ses actions, l'ONU Femmes a lancé un appel à consultation pour mener l'évaluation finale de ce projet. Cette évaluation a pour objectif principal d'effectuer une analyse du projet et de ses résultats afin d'améliorer le développement et la mise en œuvre des interventions à venir. Celle-ci a pour objectif d'apprécier les performances et processus du projet afin de fournir des appréciations fiables et plausibles sur les résultats escomptés/obtenus.

Les objectifs spécifiques sont : i) analyser le degré de contribution du projet à répondre aux besoins des bénéficiaires cibles et aux problèmes identifiés pendant la phase de conception, ii) mesurer le degré de réalisation des résultats escomptés ; iii) identifier les faiblesses et contraintes majeures ainsi que les grands enseignements.

Les résultats de cette évaluation seront utilisés pour appuyer les parties prenantes, notamment les acteurs locaux, dans le développement des interventions à venir.

L'évaluation a été conduite sur une durée de 10 mois (mars – décembre 2016), par une évaluatrice indépendante avec l'appui et l'apport de l'équipe de Gestion du projet. Elle a couvert toute la période de mise en œuvre du projet (2014-2016).

Conformément aux termes de référence (TdR), le projet est évalué selon les critères suivants : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact, le genre et les droits humains. Tout au long de l'évaluation, un ensemble d'approches fondamentales et complémentaires sont adoptées. Ainsi l'approche des droits humains, l'approche sexospécifique et le degré d'intégration du genre de manière transversale, l'Empowerment des bénéficiaires, et la gestion axée sur les résultats constitueront les différentes facettes du prisme d'analyse des outcomes du projet.

La démarche méthodologique globale s'est appuyée sur quatre éléments pour la réalisation de la mission : l'analyse de la documentation disponible sur le projet ; l'organisation d'entretien avec les bénéficiaires et les partenaires ; la visite des sites cibles et la compilation et l'analyse de l'information en faisant le rapprochement détaillé top-down et bottom-up afin d'identifier les résultats réalisés, mesurer les écarts avec les résultats escomptés, tirer les leçons et formuler des recommandations.

Au terme de cette démarche évaluative, **les principales constatations et résultats** sont :

• **Sur le plan de la pertinence :**

Le projet s'inscrit pleinement dans le cadre des conventions internationales ratifiées par le Maroc en rapport avec les droits humains, avec l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (CEDAW), les Objectifs du Développement Durable.

Le projet est également aligné aux orientations et plan stratégique de ONU Femmes. Il permet par ailleurs l'opérationnalisation de son programme phare mondial sur l'autonomisation des femmes à travers une agriculture résiliente face au changement climatique.

Sur plan national, et de par ses champs d'action, le projet est aussi conforme à la politique nationale de développement durable, de transition vers une économie verte et notamment l'intégration de l'environnement dans la politique agricole, la promotion de l'agroécologie. Le projet est cohérent également avec l'engagement du Maroc en matière d'intégration du genre et parité homme-femme : agenda gouvernemental de l'égalité, réforme budgétaire sensible au genre, harmonisation de l'ensemble de ses politiques en matière de genre.

Le projet se révèle également cohérent avec les priorités locales et les besoins des sites pilotes et groupes cibles car dans les 4 sites retenus, l'agriculture reste le moteur de l'économie locale bien qu'une grande partie de la production soit destinée pour l'autoconsommation.

Le projet a démontré sa pertinence sur le plan agroécologique et social en impliquant les femmes dans la valorisation et sauvegarde des ressources l'agro-biodiversité locale. Cependant, cette approche n'a pas encore démontré sa pertinence sur le plan fiabilité économique surtout en termes de mise en œuvre d'une activité génératrice des revenus stables pour les femmes semencières afin de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles.

• **Sur le plan de l'efficacité :**

Autant les indicateurs de projet relevés dans les rapports que les résultats des visites et entretiens sur le terrain confirme que les résultats et outcomes initialement prévus ont été atteints.

En termes de développement des capacités des femmes semencières dans le domaine de l'agroécologie

L'objectif de développement des capacités des femmes participantes a été atteint de manière satisfaisante sur le plan qualitatif et quantitatif. Les entretiens avec les bénéficiaires confirment que les différentes formations dispensées ont été performantes et très appréciées, après un réajustement des contenus pour qu'ils soient plus orientés pratique (adaptés aux femmes analphabètes) et des formats (adaptés à leurs emplois du temps et visites de terrain). En outre, plusieurs outils ont été développés en matière de préservation et valorisation des semences locales.

En termes d'autonomisation économique et sociale des femmes semencières

Les résultats concernant l'autonomisation socio-économique des femmes semencières sont très encourageants même si l'objectif n'est pas encore atteint. L'objectif d'autonomisation a été décliné à

travers trois outputs : équipement en installations nécessaires dans les sites ; la mise en place de banques de semences et de pépinières de semis ; la création d'activités génératrices de revenus et l'amélioration des revenus des femmes agricultrices.

L'approche adoptée pour la mise en œuvre du projet a démontré que les femmes ciblées sont autonomes, autoproduisent et vendent leur production au niveau local ; 100% des paysannes des sites pilotes utilisent leurs propres semences pour se nourrir et cultiver ; l'agroécologie répond à un réel besoin d'autonomisation économique et sociale des femmes.

Toutefois, malgré les différentes activités menées, le volet de l'autonomisation économique, a eu un impact moyen concernant l'amélioration des conditions de vie à travers la production maraichère pour l'autoconsommation. Quant à la valorisation pour une commercialisation des productions, elle est en cours et c'est ce qui permettra une autonomisation réelle des femmes. A cet effet, les coopératives impliquées dans ce projet doivent faire un effort au niveau du packaging des produits.

Enfin, l'évaluation réelle de l'autonomisation des femmes ne peut se faire que d'ici quelques années. L'engagement des femmes semencières devrait continuer car ce projet, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de développement rural dans le futur, il est tributaire de l'appropriation des femmes semencières de cette cause de sauvegarde des semences pour une autonomie alimentaire d'une part, et pour une autonomisation financière, d'autre part.

#### En termes de développement et de diffusion des connaissances en agroécologie

Concernant l'objectif de conception et de diffusion des pratiques agroécologiques, plusieurs outils d'appui, de plaidoyer et de diffusion des réalisations du projet ont été élaborés tout au long de la mise en œuvre du projet autour des réalisations du projet, des bonnes pratiques et histoires réussies en agroécologie dépassant ainsi la cible au début du projet qui consistait à la réalisation de 3 capsules vidéo.

Outre les outils pédagogiques, les actions de formation et de sensibilisation, ainsi que les différents supports de communication ont contribué à la diffusion de l'approche agroécologique au niveau des populations locales comme des partenaires. L'atteinte de l'objectif repose sur le partenariat fructueux entre THM et ONU Femmes, alliant leurs expertises respectives de sensibilisation et de communication. Dans l'ensemble, et suite aux entretiens et focus groupes, il en ressort que la capitalisation, la diffusion des pratiques agroécologiques, le **partage de savoirs et d'expériences semble avoir profité aux partenaires et bénéficiaires**. L'approche participative et inclusive dans les différentes étapes du projet a également contribué à l'atteinte de cet objectif.

Le projet a engendré ainsi des **impacts directs et indirects** et induit des changements sur le plan individuel et organisationnel qui devraient s'inscrire dans un processus de longue durée. L'impact du Projet dépend bien sûr, de la réussite et de la viabilité des activités déployées mais plus encore des processus de démultiplication résultant de l'exemplarité des réalisations et des dynamiques de développement créées au niveau local par le biais des associations ou coopératives.

- **Sur le plan de l'efficience :**

Le projet a réussi l'utilisation à bon escient des moyens mis à sa disposition grâce à une gestion et un mode de gouvernance souple et approprié à la taille du projet. La gestion du projet a été assurée directement par la chargée du projet au niveau de ONU Femmes en étroite collaboration avec la directrice de l'association partenaire, THM. Ce qui a facilité et simplifié le suivi de la mise en œuvre des activités et le reporting des résultats permettant ainsi l'atteinte des objectifs du projet.

La forte implication du partenaire a contribué au renforcement des capacités de son équipe interne qui s'est approprié la rigueur des procédures onusiennes par la pratique.

En outre, le fonctionnement des instances de pilotage et la coordination entre les principaux partenaires sont dans l'ensemble efficaces et ont permis le bon déroulement et le suivi des activités ainsi que les adaptations et ajustements nécessaires :

En outre, dans l'ensemble, l'efficacité de mise en œuvre des ressources humaines et financières est efficace malgré la courte durée du projet (2 années), les contraintes dans la conduite du projet notamment la difficile mobilisation des femmes participantes sur certains sites ; la difficulté pour le recrutement des coordinatrices locales ; l'infrastructure routière et les problématiques de transport pour accéder aux sites pilotes. Mais aussi l'emploi du temps des agricultrices conditionnant une implémentation plus lente.

L'analyse financière du projet montre que toutes les activités prévues ont été réalisées et le retard d'exécution enregistré au démarrage a été largement résorbé grâce au changement adopté en matière d'appui technique sur le terrain.

Enfin, le dispositif de Suivi-évaluation a été très efficace et le reporting a évolué durant la mise en œuvre du projet selon des périodicités différentes (3 mois, 12 mois). Les résultats sont rapportés conjointement par ONU Femmes et THM ; malgré les changements de coordination au sein de THM au cours du projet qui ont rendu difficile le reporting régulier.

- **Sur le plan de la durabilité :**

Les activités initiées ont toutes les chances de perdurer, surtout parce qu'elles ont été entreprises collectivement par l'ONU femmes et ses partenaires institutionnelles : Le Programme Oasis Tafilalet qui est un partenaire essentiel d'appui dans la mise en œuvre du projet ; Le Ministère de l'Agriculture avec ses offices régionaux (ORMVA) qui ont assuré l'appui logistique sur le terrain ; la Direction Général des Collectivités locales en tant que représentant des communes ciblées par le projet et enfin les associations et coopératives Locales

L'analyse montre en effet une réelle appropriation par les acteurs aussi bien centraux, que régionaux et locaux. Par ailleurs le projet s'est attaché à développer des produits en réponse à des besoins réels et clairement exprimés par ces acteurs, ce qui est en soi gage de durabilité.

L'appui à la création de coopératives constitue un modèle pertinent dans un contexte oasien et rural ou les petites structures économiques (associations et coopératives) à travers la mutualisation des moyens de production et de commercialisation leur permettant de mieux se positionner et satisfaire la demande du marché local, national et international.

Un autre indicateur de durabilité concerne l'autonomisation économique des féminines. Les femmes semencières ont gagné en assurance et sont devenues plus entrepreneuriales et deviendront un acteur indéniable et interlocuteur de poids dans le processus de planification locale.

Pour la généralisation et la répliquabilité de ce type de projet, les outils de communication et de gestion de connaissances élaborés contribueront à la diffusion, le partage et la génération des bonnes pratiques et de développer ce type de projet dans d'autres régions.

- **L'intégration du genre et droits humains :**

**L'approche genre** a imprégné le projet de sa conception aux réalisations notamment la promotion de l'égalité et de l'équité entre les femmes et les hommes et la participation des femmes comme des hommes participants aux projets à tous les processus.

De plus, l'approche basée sur les **droits humains** a été appliquée tout au long du projet qui place la femme rurale et agricultrice (détentrices de droits) et sa communauté au centre des processus, et s'attache à renforcer également les capacités des détenteurs de devoirs : administrations locales, associations etc.

Ainsi, le projet « Femmes Semencières » s'inscrit dans une démarche fondée **sur l'approche droit humain**, afin de contribuer aux réponses multiples et urgentes auxquelles font face les femmes agricultrices dans le circuit des semences et dans l'agroécologie.

Il s'inscrit dans les réponses aux multiples défis et enjeux auquel fait face le Maroc dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de sa nouvelle Constitution, adoptée en 2011 et notamment l'article **19** garantissant l'égalité entre les hommes et les femmes dans la jouissance de tous les droits, y compris économiques et environnementaux ;

Le projet répond aussi aux recommandations du Rapport « Droits des femmes et le droit à l'alimentation durable et à l'agriculture » adopté à l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2012.

### **Déductions et conclusions :**

Suite à l'évaluation du projet, les principales déductions et conclusions tirées sont :

1. Les groupes cibles du projet sont des agricultrices vulnérables avec des petites exploitations et un savoir-faire agricole. Le projet leur permet d'apprendre des pratiques agroécologiques et de produire des semences locales qu'elles connaissent déjà.
2. L'évaluation du projet Femmes Semencières confirme que la réduction des disparités entre les sexes dans le domaine de l'agroécologie et de la conservation des semences peut avoir un impact durable sur la vie des femmes et contribuer de manière importante à la réalisation de l'égalité des sexes et du développement durable.
3. Dans le cadre du projet, la réduction des inégalités s'est traduite aussi par le renforcement de la mobilisation et de l'action dans le domaine de l'accès des femmes agricultrices à la terre.
4. L'implication des femmes lors des séances de sensibilisation et de diagnostic participative démontre l'intérêt direct que représente l'agroécologie pour leur famille, pour leurs besoins quotidiens et l'amélioration des conditions de vie à travers la production maraichère pour l'autoconsommation.
5. L'Agroécologie à travers la conservation des semences s'est avéré effectivement un concept qui permet d'améliorer les conditions de vie des femmes semencières et augmenter leur leadership dans un contexte d'adaptation au changement climatique.
6. Les femmes considèrent également le secteur de l'agroécologie comme une véritable opportunité leur permettant de développer des activités génératrices de revenus.
7. Grâce aux nombreuses formations sur les pratiques agroécologiques, les techniques de collecte, de production et préservation des semences locales, grâce aux voyages d'échanges, les femmes semencières, l'appropriation de l'agro écologie a permis aux femmes semencières de subvenir aux besoins nutritionnels de leurs familles et leur assurer une alimentation d'une manière plus durable et saine.
8. Il a été constaté lors des visites de terrain une réappropriation par les femmes agricultrices du savoir-faire agricole traditionnel et ancestral tout en l'améliorant avec les pratiques agroécologiques.
9. Grâce à l'intérêt suscité par le projet pour la production et la sauvegarde des semences locales, il a été observé un retour aux variétés rustiques qui sont plus adaptés aux changements climatiques.
10. La multiplication des semences peut se faire dans des petites parcelles. Les semences issues peuvent être valorisées en produits finis pour une commercialisation et donc une génération de revenu.
11. De plus, le prix élevé des semences conventionnelles alourdit souvent les charges du producteur. En apportant une alternative écologique et économique, la production de

semences paysannes contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales vulnérables.

12. Deux points importants ont été appris par les femmes dont elles n'étaient pas conscientes : les phénomènes de pollinisation et hybridation ainsi que les conditions de conservation.
13. La production de semences et de plantes bio constitue une grande opportunité pour plus de visibilité de la participation des femmes dans l'exploitation agricole.
14. Un système de solidarité a par ailleurs été créé : les femmes semencières partagent leurs savoirs acquis ainsi que leurs surplus de production avec leurs voisins et familles, multipliant le nombre de bénéficiaires indirects sur la voie de la conservation des semences traditionnelles et de la production agro-écologique.
15. L'agriculture familiale étant la caractéristique des 4 zones pilotes, c'est pourquoi l'appropriation de la sauvegarde des semences s'est faite aussi par une bonne partie des agriculteurs hommes et notamment les jeunes.
16. Cependant, le volet qui manque dans ce projet est le côté scientifique. Aucune évaluation des semences n'a été effectuée par les centres de recherche partenaires. Ceci n'a néanmoins pas affecté l'atteinte des objectifs du projet.
17. Le projet a également permis le retour au potager familial alors que ces dernières années, les femmes ont commencé à délaisser même la culture vivrière et acheter tous au souk.
18. Quant à l'autonomisation économique des femmes, elle se traduit par l'amélioration du revenu des femmes des coopératives ciblées par le projet entre 2014 et 2016 notamment via la vente de paniers de légumes bio et achats et échanges de semences traditionnelles et de plantes dans les marchés locaux. 32 femmes ont procédé à l'ouverture de comptes bancaires à leurs noms.
19. En plus de l'autonomie financière, l'augmentation de la mobilité des femmes et leur participation aux caravanes, aux manifestations agricoles (Salon de l'Agriculture / SIAM de Meknès...), foires, festivals...est un indicateur de l'autonomie sociale.
20. Les femmes sont enfin reconnues de la part des hommes (notamment les maris) pour le rôle économique qu'elles pourraient jouer dans le noyau familial et communautaire.
21. Enfin, la création de partenariats novateurs (groupements GIE, coopératives professionnelles...) et à différents niveaux a favorisé la création de synergies qui constituent une valeur ajoutée significative pour l'atteinte des résultats du projet.

### **Recommandations :**

Dans un souci de pérennisation et de généralisation des acquis du projet, quelques recommandations ont été émises et transcrites en fin de rapport à l'endroit de l'ONU Femmes et de ses partenaires. Nous en citerons les principales :

1. Continuer d'adapter les rythmes de formation en fonction de la disponibilité et le mode de vie et de travail des femmes : Le rythme habituel des sessions de formation a été modifié pour se concentrer sur des demi-journées plutôt que sur des journées entières laissant les formatrices disponibles pour faire le tour des fermes et donner des conseils directement aux femmes agricultrices.
2. Privilégier la pratique et les actions concrètes plutôt que les connaissances théoriques : Le programme de formation initial était composé essentiellement de modules théoriques et de quelques formations pratiques sur le terrain. Lors des ateliers de formation, les femmes bénéficiaires, majoritairement analphabètes, ont exprimé un besoin de renforcer davantage le volet pratique qui leur permettait d'assimiler plus facilement les techniques d'agroécologie utilisés dans les différents contextes agricoles.

3. Il est important de suivre l'évolution des 4 sites pilotes. L'idéal serait que les coordinatrices des 4 sites accompagnent les femmes semencières avant et après les moissons pour le suivi des graines et des plants.
4. Impliquer les centres de recherche telles que l'INRA qui devrait intervenir pour évaluer les semences car les sites manquent de compétences pour établir les fiches relatives aux semences sur une base scientifique. L'introduction de nouvelles technologies devrait venir plus tard, sur la base des conclusions / recommandations des études sur les besoins du marché et les possibilités d'investissement.
5. Réaliser un manuel pour la production de la semence paysanne au Maroc en partenariat avec des centres de recherche tels que l'INRA, l'IAV, l'ENFI, ... afin de capitaliser et documenter les résultats du projet. Cela permettra une gestion de la base de données plus scientifique et l'établissement de fiches techniques sur les semences.
6. Généraliser cette expérience d'approche territoriale pour des projets d'agroécologie et la répliquer dans d'autres sites pilotes au niveau national.
7. Renforcer les échanges d'expériences et le réseautage des femmes semencières au niveau national et encourager la constitution d'un réseau des femmes semencières notamment en Afrique francophone qui constitue un potentiel pour la sauvegarde des semences locales et paysannes. ...

## Table des matières

<b>Résumé exécutif</b> .....	<b>3</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>10</b>
<b>Acronymes</b> .....	<b>12</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>13</b>
<b>1 Cadre et déroulement de l'évaluation</b> .....	<b>15</b>
<b>1.1 Objectifs et portée de l'évaluation</b> .....	<b>15</b>
<b>1.2 Méthodologie</b> .....	<b>15</b>
<b>1.2.1 Approche méthodologique</b> .....	<b>15</b>
<b>1.2.2. Les critères d'évaluation</b> .....	<b>16</b>
<b>1.2.3. Les indicateurs d'output</b> .....	<b>16</b>
<b>1.2.4. Méthode de collecte de données</b> .....	<b>17</b>
<i>a. Phase préliminaire</i> .....	17
<i>Revue de la documentation disponible</i> .....	17
<i>Visites de terrain et entretiens avec les parties prenantes</i> .....	18
<i>b. Elaboration d'études de cas</i> .....	19
<i>c. Compilation et analyse de l'information</i> .....	20
<b>1.2.5. Limites et contraintes de l'évaluation</b> .....	<b>21</b>
<b>2. Présentation du projet / sujet de l'évaluation</b> .....	<b>22</b>
<b>2.1 Historique du projet</b> .....	<b>22</b>
<b>2.2 Objectifs et résultats attendus du projet</b> .....	<b>22</b>
<b>2.3 Stratégie d'intervention du projet</b> .....	<b>23</b>
<b>2.4 Théorie du changement</b> .....	<b>23</b>
<b>2.5. Zones d'intervention du projet</b> .....	<b>26</b>
<b>2.6. Bénéficiaires du projet</b> .....	<b>27</b>
<b>2.7 Partenaires institutionnels</b> .....	<b>28</b>
<b>3. Constatations et Résultats de l'analyse évaluative</b> .....	<b>29</b>
<b>3.1 Pertinence</b> .....	<b>29</b>
<b>3.2 Efficacité et impacts</b> .....	<b>35</b>
<b>3.3 Efficience</b> .....	<b>42</b>
<b>3.4 Durabilité</b> .....	<b>44</b>
<b>3.5. Genre et droits humains</b> .....	<b>45</b>
<b>4 Déductions et Conclusions</b> .....	<b>48</b>
<b>5 Recommandations</b> .....	<b>51</b>

<b>7 Annexes.....</b>	<b>52</b>
<b>7.1. Liste de la documentation consultée .....</b>	<b>52</b>
7.1.1. Documentation de projet .....	52
7.1.2. Rapports d'outputs.....	52
7.1.3. Supports de communication.....	53
7.1.4. Autre documentation nationale et internationale .....	53
<b>7.2. Tableau des parties prenantes et leur participation au processus d'évaluation.....</b>	<b>53</b>
<b>7.3. Guides d'entretien.....</b>	<b>54</b>
7.3.1. Focus Group Femmes Semencières .....	54
7.3.2. Entretien Hommes / jeunes bénéficiaires .....	56
7.3.3. Entretiens partenaires (THM, Partenaires techniques, autres agences ONU) .....	57
7.3.4. Entretiens ONU Femmes .....	58
<b>7.4. Liste du groupe de référence du projet.....</b>	<b>61</b>
<b>7.5. Comité de suivi de l'évaluation .....</b>	<b>61</b>
<b>7.6. Profil des femmes semencières ciblées par le projet, et ayant bénéficié de formation, de sensibilisation, d'appui, d'accompagnement et d'équipement .....</b>	<b>62</b>
7.6.1. Un échantillon du Site de Tilouine (Province d'Errachidia).....	62
7.6.2. Un échantillon du Site de Ghafsai (Commune de Kissane/ province de Taounate).....	62
<b>7.7. Liste des bénéficiaires de formations en matière d'agro écologie (dont les hommes) .....</b>	<b>64</b>
7.7.1. Echantillon des bénéficiaires de formations en matière d'agro écologie du Site Errachidia / focus .	64
1.7.2. Echantillon des hommes ayant bénéficié de voyage d'échange sur les PAM, site de Skoura .....	64
<b>7.8. Matrice de l'évaluation .....</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 7.9. Les principaux supports de communication réalisés dans le cadre du projet .....</b>	<b>71</b>

### **Table des graphiques**

Figure 1 Carte des 4 zones d'intervention du projet (source ONU Femmes 2015) .....	27
Figure 2 Théorie du changement / Chaîne des effets constatés lors de l'évaluation .....	

## Acronymes

AGR	Activités génératrices de revenus
BP	Business plan
CC	Changements climatiques
DCL	Direction des Collectivités Locales
ENFI	Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs
FS	Femmes semencières
FSTE	Faculté des Sciences et Techniques d'Errachidia
FSP	Fonds de Solidarité Prioritaire
FSTS	Faculté des Sciences et Techniques de Settat
IAV	Institut Agronomique et Vétérinaire
INRA	Institut National de Recherche Agricole
ODD	Objectifs du Développement Durable
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ORMVA	Office Régional de Mise en Valeur Agricole
PAM	Plantes Aromatiques et Médicinales
POT	Programme Oasis Tafilalet
THM	Terre et Humanisme Maroc
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies au Maroc

## Introduction

Dans un contexte de forte dégradation de l'environnement au Maroc, caractérisée par la perte de la biodiversité, la dégradation des sols et la désertification, l'Agroécologie apporte une réponse d'agriculture à échelle humaine, saine et durable, qui prend en compte les besoins humains et environnementaux. Adaptée aux problèmes du monde rural, et tout particulièrement aux besoins des femmes rurales, l'agroécologie est économiquement viable, socialement responsable et écologiquement durable.

En effet, à l'échelle mondiale, l'agriculture durable reste l'un des domaines les plus importants du travail des femmes, avec plus d'un tiers des femmes travaillant dans le secteur. Pourtant, les agricultrices font face à de nombreux obstacles structurels qui limitent leur accès à la terre, à l'information, à la prise de décision, au contrôle des ressources, à l'information, à la vulgarisation, aux finances, aux infrastructures, aux technologies et aux marchés.

La réduction des écarts de genre dans l'agriculture et la conservation des semences locales, grâce à des investissements visant ces obstacles structurels représente une opportunité stratégique pour l'autonomisation des femmes et la résilience sociétale. Il a été estimé qu'un accès égal aux intrants pourrait augmenter les rendements agricoles de plus de 20 pour cent en Afrique.

Or, la plupart des **politiques agricoles** et des investissements ne tiennent pas compte des différences entre hommes et femmes dans l'agriculture, que ce soit pour l'accès aux ressources, la répartition des rôles, la charge de travail ou d'autres contraintes. En l'absence d'efforts concertés pour combler cet écart dans l'agriculture, et surtout dans le contexte du changement climatique, les agricultrices risquent d'être prises au piège dans une spirale de pauvreté et de précarité.

Le Projet « Appui aux Femmes Semencières pour un Développement égalitaire, solidaire et durable au Maroc » s'inscrit dans ce contexte. Il est mis en œuvre sur la période Octobre 2013-Octobre 2016, par l'ONU Femmes en partenariat avec l'Association Terre Humanisme Maroc (THM) et l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II et avec un appui financier du Ministère des Affaires Etrangères Français au Maroc (Bureau de la coopération Française). Il dispose d'un budget de 210 000 EUR répartis entre l'association THM, chargée de la mise en place sur le terrain (activités de formation, mobilisation et sensibilisation, équipement, études) et ONU Femmes pour l'assistance technique, le conseil, l'appui à la mise en œuvre et le suivi évaluation du projet.

Ce projet vise l'**autonomisation économique** et le renforcement du leadership des femmes paysannes vulnérables, tout en veillant à la **préservation de l'environnement et de la biodiversité** et en particulier la nécessité de sauvegarder les **semences locales paysannes**. A court terme, le projet ambitionne de :

- i. Renforcer les capacités des femmes semencières et contribuer à la formation de groupements structurés, pour plus de visibilité et de reconnaissance de leur apport dans l'économie ;
- ii. Promouvoir la situation économique et sociale des femmes rurales à travers notamment la mise en place de banques de semences ;
- iii. Développer et diffuser les connaissances en agroécologie notamment auprès des partenaires.

Pour ce faire le projet s'appuie sur les stratégies suivantes :

- L'agroécologie, une pratique agricole basée sur le respect des écosystèmes, une utilisation durable des ressources (sols, eau, énergie etc.), les savoirs paysans et des innovations agronomiques protégeant l'environnement ;
- L'approche genre et participative qui assure l'inclusion équitable des femmes et hommes à tous les stades et processus du projet dans le respect des droits humains ;
- Le renforcement des capacités des femmes paysannes à travers des activités de formation et un accompagnement sur le terrain ;

- La responsabilisation et la sensibilisation des populations cibles, dans la pratique d'une agriculture productive tout en étant respectueuse de l'environnement et de la biodiversité ;
- L'échange et la capitalisation d'expériences à travers la production d'outils pédagogiques et de communication.

Au niveau national, le projet s'inscrit dans le cadre de (i) la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles en matière de promotion et de protection des droits des femmes, (ii) du Plan Gouvernemental pour l'Égalité 2012- 2016 en matière : de renforcement des droits des femmes, de la gouvernance, de modernisation des services publics et d'amélioration de la qualité des prestations destinées à l'autonomisation des femmes et des filles, notamment en milieu rural.

Enfin, le projet s'inscrit dans le mandat de coordination de l'ONU FEMME en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes, tant dans le cadre de la stratégie de l'ONU Femmes (2014-2017) que dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Cadre de développement des Nations-unies pour l'assistance au développement 2012-2016 (UNDAF). L'évaluation fera le point sur la participation du projet à ce plan cadre, en analysant les effets et les indicateurs où il participe.

Ainsi, le Projet « Appui aux femmes semencières », s'inscrit dans le cadre de **l'Objectif 2 du Plan Stratégique de l'ONU Femmes 2014-2016**, à savoir le renforcement de l'autonomisation économique des femmes, et particulièrement les plus exclues, et dans le cadre de l'Objectif 5, qui vise les processus de planification et de budgétisation assurant une plus forte redevabilité institutionnelle aux engagements envers l'égalité des sexes. Il s'inscrit également dans le cadre de son programme phare mondial sur l'autonomisation des femmes à travers une agriculture résiliente face au changement climatique. Les programmes phares d'ONU Femmes visent en effet à appuyer l'atteinte des objectifs de développement durable (objectifs : 2, 5, 12, 13).

De même, le projet s'inscrit dans le cadre **des Outcomes 3 et 5** du Plan Cadre des Nations Unies 2012-2016 (UNDAF) pour le Maroc, à savoir 3: « la vulnérabilité et les inégalités, notamment celles de genre, sont réduites par le biais de l'appui aux politiques/stratégies et programmes de développement économique et social », et 5: « les principes de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable sont mis en œuvre en assurant la cohérence entre les stratégies sectorielles et les priorités en matière d'environnement, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques et en renforçant la convergence territoriale dans les zones et pour les populations dans les zones et pour les populations les plus vulnérables avec une attention particulière au genre ».

Dans une perspective d'amélioration de l'impact de ses actions, l'ONU Femmes a lancé un appel à consultation pour mener l'évaluation finale de ce projet. Cette évaluation finale est un acte de redevabilité et d'apprentissage. Elle permettra aux parties prenantes de tirer les leçons de la conception et la mise en oeuvre de projet et de formuler des recommandations pour la transférabilité ou l'élargissement du projet.

## 1 Cadre et déroulement de l'évaluation

### 1.1 Objectifs et portée de l'évaluation

Dans une perspective d'amélioration de l'impact de ses actions, l'ONU Femmes a lancé un appel à consultation pour mener l'évaluation finale de ce projet. Cette évaluation a pour objectif principal d'effectuer une analyse du projet et de ses résultats afin d'améliorer le développement et la mise en œuvre des interventions à venir.

Les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- i. Analyser le degré de contribution du projet à répondre aux besoins des femmes semencières ciblées pendant la phase de conception dans les 4 sites pilotes ;
- ii. Mesurer le degré de réalisation des résultats escomptés et sonder les potentiels effets non-attendus ;
- iii. Identifier et documenter les bonnes pratiques, les faiblesses et contraintes majeures ainsi que les grands enseignements ;
- iv. Identifier l'apport de l'ONU Femmes et son engagement dans la mise en œuvre des activités du projet.

Les résultats de cette évaluation seront utilisés pour appuyer les parties prenantes au niveau national (ONU Femmes, THM, AFD)) mais également les acteurs locaux (agricultrices et agriculteurs, associations et coopératives féminines), dans le développement des interventions à venir.

L'évaluation a été conduite sur une durée de 6 mois (mars-novembre 2016), par une évaluatrice indépendante avec l'appui et l'apport de l'équipe de Gestion du projet. Elle a couvert toute la période de mise en œuvre du projet d'octobre 2013 à octobre 2016 au niveau des quatre zones d'interventions du projet : Dar Bouazza (Casablanca), Ghafsai (Taounate), Tilouine (Errachidia) et Skoura (Ouarzazate)

La coordination du projet, a été étroitement associée tout au long de l'évaluation, ce qui a permis d'avoir une visibilité complète sur la méthode, les outils et l'avancement des travaux.

L'évaluation a été basée sur une lecture historique du projet qui a consisté à reconstituer le processus et les choix de mise en œuvre, dans le but de faciliter une évaluation comparée et d'objectiver les évolutions (positives ou négatives) et, autant que possible, le rôle propre des parties prenantes par rapport à celles-ci.

Des enseignements généralisables ont été dégagés (freins et leviers, process mis en place, bonnes pratiques, l'appropriation des missions de chacun par tous, les facteurs organisationnels d'efficacité, les modalités optimales de partenariat avec les structures).

### 1.2 Méthodologie

#### 1.2.1 Approche méthodologique

Conformément aux termes de référence (TdR), la mission a appliqué les orientations et la méthodologie d'évaluation du groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG) notamment sur l'intégration des droits de l'homme et l'égalité des sexes et droits humains dans les évaluations qui a également guidé la mission d'évaluation. Elle s'est articulée autour des critères recommandés par l'OCDE : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. L'évaluation a intégré la dimension genre et droits de l'homme transversalement dans chaque domaine d'analyse et dans un sixième critère spécifique »,

L'évaluation était principalement de nature qualitative, mais s'est également appuyée sur des données quantitatives de surveillance secondaires.

La méthodologie utilisée se base généralement sur l'approche axée sur les résultats, c'est à dire qu'elle analyse la performance globale du projet avec une attention particulière sur les outputs et outcomes du projet et leur processus respectifs, plutôt que sur ses activités.

Des éléments de l'approche d'évaluation axée sur l'utilisation (utilization-focused evaluation), ainsi qu'une approche sexo-spécifique et basée sur les droits humains ont également été intégrés. L'évaluation va ainsi permettre d'éclairer et orienter les parties prenantes sur leurs interventions futures.

En mettant les usagères/détentrices de droits notamment les agricultrices et femmes semencières au centre des considérations, l'évaluation s'est attaché à déterminer l'utilité réelle que ces dernières peuvent tirer du projet.

Tout au long du processus d'évaluation, les standards de qualité, transparence, de confidentialité, de participation et inclusion ont été appliqués. Le groupe de référence composé de participants et de l'équipe de projet (voir annexe §6.4) a été impliqué dans toutes les phases de l'évaluation et le rapport final a été soumis à sa validation.

### 1.2.2. Les critères d'évaluation

Le projet a été évalué selon les critères suivants :

**Pertinence** : il s'agit d'évaluer la relation entre les problèmes ou les besoins constatés et les objectifs choisis pour y répondre et la mesure dans laquelle ces derniers présentent une réelle plus-value par rapport à l'existant.

**Efficacité et impact** : il s'agit d'évaluer l'efficacité des actions du projet et de vérifier dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont été atteints.

**Effizienz** : rapport coût/résultat (l'utilisation rationnelle des ressources financières, humaines et matérielles).

**Durabilité** : puisque la durabilité des effets positifs de l'intervention et la coordination des partenaires ne sont pas chose facile, il est nécessaire de poser des questions sur les mesures prises et les capacités techniques et institutionnelles pour assurer la continuité des effets du projet dans le temps.

**Genre et droits humains** : il s'agit d'un critère spécifique mais également transversal car il est intégré dans chaque critère.

Une matrice d'évaluation a été élaborée déclinant chaque critère d'évaluation en questions évaluatives (annexe 7.8)

### 1.2.3. Les indicateurs d'output

Le cadre logique du projet fait état de 21 indicateurs pour les outcomes et outputs du projet. Bien que pertinents d'un point de vue de la formulation, ces indicateurs ne sont pas tous objectivement vérifiables par manque de données initiales (baseline) ou bien n'ont pas été appliqués pendant le suivi du projet.

Par exemple l'indicateur d'objectif : *% de la production agricole respectant les normes de l'agro-écologique dans les sites pilotes*, n'a pas été appliqué pendant le projet.

Après revue de la documentation de projet et concertation avec l'équipe technique, l'évaluation a retenu **14 indicateurs** les plus appropriés afin d'évaluer l'efficacité et l'effizienz du projet et pour lesquels, les données sont disponibles (principalement indicateurs d'output).

Indicateur d'output	Valeur cible
Disponibilité de l'état des lieux	1
Nombre de femmes ayant emprunté la démarche agroécologique	Minimum 20 femmes par site (80 au total)
Nombre de formatrices formées	24
Nombres d'ateliers de sensibilisation réalisés par ONU Femmes	2 par an
Nb de femmes formées et engagées dans le projet	240
Existence d'une banque locale de semences	1 par site (4 au total)
Quantité de semences déposées par les femmes semencières	1 tonne
Disponibilité de semences appropriées	N/A
Disponibilité d'un diagnostic des conditions de production locales (étude de marché)	1
Disponibilité de 3 business plans	3
Disponibilité d'outils de communication	N/A
Nombre d'outils et supports de communications autour des bonnes pratiques et histoires réussies, produites.	3 capsules vidéo
Nombre d'événements de communication et de partage organisés.	Au moins 4 ateliers de partage
Nombre de participants aux événements d'échange de connaissances et de bonnes pratiques.	Au moins 20 femmes

Ces indicateurs serviront principalement à la mesure de l'efficacité du projet ainsi que l'efficacité du projet – laquelle sera complétée par d'autres analyses basées sur la collecte de données primaires selon la matrice (appropriation des techniques, résultats prévus/inattendus, positifs/négatifs).

## 1.2.4. Méthode de collecte de données

### a. Phase préliminaire

#### Revue de la documentation disponible

Dans cette phase, la consultante a procédé à l'examen des documents techniques, administratifs, bibliographiques et financiers fournis par la directrice de THM, les rapports des missions d'appui, les rapports de formation et les rapports des différents diagnostics. La liste complète de la documentation consultée se trouve en annexe.

Afin de recueillir les informations nécessaires à l'évaluation, et d'objectiver au maximum les données et leur analyse, nous avons choisi de croiser les techniques de recueil, les sources et types de données :

- L'étude de la documentation : La documentation « de référence » (conventions internationales en matière de genre, UNDAF et Prodoc du projet) croisée avec la documentation de réalisation du projet (études, rapports de réalisations, de formation etc.)
- La consultation : La consultation des « partenaires organisateurs du projet » avec celle des « autres partenaires » et des « bénéficiaires ».

#### Visites de terrain et entretiens avec les parties prenantes

Lors de la phase de démarrage du projet, un inventaire a été mené pour les besoins de l'évaluation afin d'indiquer quels sont les parties prenantes, les bénéficiaires, les groupes spécifiques de détenteurs et d'ayants droits du projet, si et comment ils doivent être inclus dans l'évaluation, à quelle étape, ainsi que le degré de priorisation de leur inclusion (comme on ne peut pas forcément tous les inclure). Cet exercice permet de garantir un processus participatif, inclusif et transparent et aidant les évaluateurs à comprendre quels sont les différents acteurs du projet.

Le tableau résumé des parties prenantes et leurs rôles respectifs dans le processus d'évaluation se trouve en annexe 7.2.

Les principales parties prenantes au projet identifiées :

- Les bénéficiaires des activités du projet au niveau des zones d'action du projet (les 203 femmes semencières ciblées, les 20 agriculteurs bénéficiaires des activités de renforcement des capacités pour la production des cultures semencières reproductibles agro-écologiques, ainsi que les 61 femmes paysannes leaders) ;
  - o Annexe 7.6. Profil des femmes semencières ciblées par le projet, et ayant bénéficié de formation, de sensibilisation, d'appui, d'accompagnement et d'équipement.
  - o Annexe 7.7. Liste des bénéficiaires de formations en matière d'agro écologie (dont les hommes).
- Les responsables et l'équipe de gestion du projet au niveau d'ONU Femmes ;
- Les responsables et l'équipe de gestion au niveau de THM et IAV ;
- Les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités au niveau des zones d'action du projet (partenaires scientifique et techniques, autres programmes ONU tel que le programme POT (Programme Oasis Tafilalet piloté par le PNUD en partenariat avec la Direction de l'Aménagement du Territoire).
- Les donateurs : l'Agence Française pour le Développement.

Lors de la réunion de lancement, le Comité de suivi de l'évaluation composé principalement de ONU Femmes et THM (annexe 7.5) a indiqué à la consultante une liste de personnes clés à interviewer au niveau central et au niveau des sites d'intervention du projet (notamment les agricultrices bénéficiaires du projet).

Les entretiens ont été menés lors de la 2<sup>ème</sup> phase. Les premières missions de terrain et des visites des projets ont été réalisées lors de la phase de démarrage au niveau des 4 sites bénéficiaires du projet :

- Site de Skoura et centre CIPA (3 et 4 avril 2016)
- Site de Ghafsai (22-23 Avril 2016)
- Site d'Errachidia (15 Mai 2016)
- Site de Dar Bouazza (28 mai 2016)

En effet, étant donné les conditions climatiques dans les sites du projet, les missions ont été **anticipées** avant le mois de juin car les températures des mois de juillet-aout-septembre dépassaient les 40°. En outre, entre fin octobre et décembre, tous les groupements de femmes appuyés par ONU Femmes sont engagés dans la nouvelle campagne agricole notamment oléicole.

Durant ces visites, des entretiens ont été effectués avec les partenaires locaux et bénéficiaires des activités du projet. Les entretiens semi-directifs principalement collectif ont été privilégiés (direction

précises relatives à l'entretien et au questionnaire, mixant questions ouvertes et questions fermées (Annexe 7.3).

La stratégie d'échantillonnage a été discutée et partagée avec le comité de suivi de l'évaluation et les coordinatrices du projet au niveau de chaque site. Ces dernières ont préalablement identifié et invité les femmes bénéficiaires les **plus actives** dans le projet à participer aux focus groupes. Un focus group a été organisé par site, auquel en moyenne, 5 femmes bénéficiaires ont pu être mobilisées étant donné les difficultés de terrain (éloignement des sites, éparpillement des bénéficiaires, emploi du temps rural). Ces femmes font partie du groupe restreint ayant adopté l'approche agro écologique.

La sélection s'est effectuée en essayant d'avoir un éventail le plus représentatif possible des caractéristiques démographiques et socio-économiques (âge, statut familial, niveau d'éducation, lieu d'habitat, degré d'implication dans le projet, adhésion ou non à une coopérative, type de production agricole, statut foncier etc.) (Annexe 7.6 : profil des femmes sur les sites de Tilouine et Ghafsai).

Les entretiens de terrain se sont articulés autour des axes relatifs :

- Aux cinq critères d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité) ;
- Aux critères d'égalité de genre et de droits humains ;
- A la participation des bénéficiaires dans le processus de planification, programmation et à l'analyse des apports du projet et des contraintes rencontrées ;
- A la poursuite et la consolidation des actions et des résultats atteints, par les bénéficiaires dans le cadre institutionnel et stratégique actuel.

### ***b. Elaboration d'études de cas***

La méthode de l'étude de cas a permis une exploration approfondie de certaines questions relatives aux effets (positifs, négatifs, attendus ou inattendus) que le projet a pu avoir particulièrement sur les agricultrices et femmes semencières mais également certains hommes.

Les études de cas ont concerné 5 profils dans les 4 sites qui ont chacun des caractéristiques économiques, climatiques et géographiques très différents. La sélection des personnes, qui s'est effectué sur la base des motivations et conditions de la participation, reflètent la spécificité de leur vie quotidienne ; leur statut familial et rapport à la communauté et leur pratique agricole. Les témoignages de 5 types de bénéficiaires a permis d'explorer davantage les changements perçus individuellement et collectivement depuis la mise en place du projet.

Quatre femmes bénéficiaires ainsi qu'un jeune homme ont été sélectionnées pour les études de cas au niveau des sites du projet :

- Une 1<sup>ère</sup> femme du Site de Ghafsai (**52 ans, mariée avec 2 enfants**) : Le parcours de cette femme est susceptible de faire d'elle un exemple à suivre dans le rang des femmes agricultrices et semencières. Originaires du douar de Ghafsai, elle a été d'un apport extrême pour ses pairs et les agriculteurs issus de la région de Taounate. Assez rares sont ceux et celles qui abandonnent un bon poste en ville avec un salaire motivant pour s'installer et monter un projet dans la campagne. Une telle décision courageuse a été prise par elle car elle a préféré, après des études agroalimentaires, devenir semencière au lieu de rester dans le milieu urbain.

D'où son implication dans le projet « Femmes semencières » en tant que femme leader au sein de son village où elle a sensibilisé les femmes agricultrices à l'agroécologie et à l'importance de la sauvegarde des semences locales. D'où son engagement dans l'association Terres et Humanisme en tant que formatrice / animatrice.

- Une 2<sup>ème</sup> femme du site de Tilouine (**mariée et âgée de 26 ans**) : Issue de la région de Tilouine-Goulmima dans la province d'Errachidia, cette jeune dame, qui aimait dès un bas

âge les plantes, a eu un parcours universitaire ayant favorisé cet attachement. Licenciée en biologie appliquée, elle a, en quelques années, nourri le vif désir de monter une ferme agro-écologique. Elle travaille avec un groupe de 30 femmes rurales dans la région de Tilouine dans le cadre de ce projet

- Une 3<sup>ème</sup> femme du site d'Errachidia ( âgée de 42 ans et mère de 3 enfants ) : analphabète, agricultrice et femme semencière, cette femme a eu un long parcours qui a pu faire d'elle un exemple à suivre dans les rangs des femmes agricultrices. Originnaire de cette zone, elle a été d'un apport extrême pour ses pairs et pour les femmes des zones avoisinantes.

De par son expérience en agriculture et valorisation des produits de terroir, elle s'est également intéressé et depuis 10 années à la protection de l'environnement et au renforcement des capacités des femmes à travers l'encouragement des initiatives de production et de valorisation des Plantes Aromatiques et Médicinales. Grâce à l'appui d'ONU Femmes, Elle a réussi à encadrer et créer de nombreuses associations féminines qui œuvrent dans le domaine de valorisation du Carthame, la sauge, la lavande, et le romarin. Cette femme a réussi à gérer un groupe homogène dans lequel les décisions se prennent de la façon la plus démocratique qui soit au sein de leur groupement.

- Une 4<sup>ème</sup> femme (**mariée et mère de 4 enfants**) : Une ingénieure informaticienne qui décide de s'engager dans l'agroécologie, c'est exceptionnel ! La démarche a été, pourtant entreprise par cette femme qui est également femme semencière engagée par la visite de fermes et douars pour transmettre l'agro-écologie aux paysans. Il s'agit d'une femme semencière et une formatrice en agro-écologie. Elle est également co-fondatrice de l'association Terres et Humanisme Maroc. Ce profil permet d'illustrer l'engagement individuel dans la promotion de l'agro-écologie et dans l'accompagnement des groupements des femmes agricultrices. Enfin, un cinquième profil a été ajouté aux études de cas pour illustrer la contribution des jeunes hommes comme bénéficiaires indirects des activités du projet. **Marié et père de 2 enfants**, il s'agit d'un jeune agriculteur installé à Dar Bouazza, qui a défié son entourage pour produire des légumes par le biais d'une technique agroécologique. Un moyen qui lui a valu un engouement chez les consommateurs qui font une forte demande de paniers de produits naturels. Avant de devenir agriculteur, ce jeune homme était maçon. Lorsqu'il a rejoint ladite association THM, ce jeune s'est vu dispensé une formation et a, en même temps, travaillé dans la pépinière se trouvant dans les locaux de cette structure.

Ces profils représentant des situations personnelles, sociales différentes et interviennent sur des territoires spécifiques et caractérisés par une vulnérabilité écologique et sociale. Elles ont été retenues suite aux focus groups préliminaires et sur la base du volontariat. Globalement, la consultante s'est entretenu plus longuement avec toutes les participantes qui le souhaitent et a sélectionné ces 5 profils par la suite en fonction aussi de la disponibilité et la pertinence des éléments de réponses.

### ***c. Compilation et analyse de l'information***

La compilation des données et l'approche d'analyse adoptée consiste à consolider et faire le recoupement des informations disponibles sur les réussites du projet à plusieurs niveaux (Central, au niveau du pilotage du projet ; local, au niveau des quatre zones d'intervention et au niveau des groupes cibles). L'analyse triangulaire des données a permis d'identifier et de vérifier les résultats réalisés, mesurer les écarts avec les résultats escomptés, tirer les leçons et formuler des recommandations.

L'analyse s'est basée sur un croisement entre les données « invoquées » (grilles d'analyse documentaire et fiche signalétique commune) et les données « suscitées » (Micro-questionnaires et grilles d'entretiens/groupes échantillons).

L'analyse s'est basée également sur un croisement entre les données quantitatives et les données qualitatives ainsi que sur le croisement entre les données issues de l'analyse de contenu documentaire et l'analyse (statistiques + analyse de contenu) de questionnaires et grille d'entretien.

La rédaction du rapport d'évaluation a été fondée sur un processus de consultation, de discussion et d'interaction avec le groupe de référence autour de l'analyse évaluative, des résultats et des recommandations.

### 1.2.5. Limites et contraintes de l'évaluation

- Pour ce type de projet pilote autour d'une thématique innovante au Maroc telle que l'agroécologie et étant donné la courte durée de réalisation (2 années sachant que la première année était plus consacrée à l'identification des femmes, à la sensibilisation,...), dans 4 sites ruraux différents (sur le plan social économique, géographique, politique,.....), l'approche évaluative, ne pourrait pas analyser en profondeur certaines questions telles les questions transversales de Droits Humains et d'égalité des sexes.  
Aussi, le projet devra avoir au moins une durée de 3 ans ou 4 ans pour évaluer les premiers impacts. C'est pourquoi le projet s'est focalisé plus sur le degré de participation, d'implication des femmes et de début d'autonomisation économique dans certains sites.
- Comme évoqué précédemment, il est difficile de joindre les femmes participantes au projet, de par leurs activités et emplois du temps ruraux. Les femmes disponibles sont celles qui ont une plus grande proximité (géographique ou émotionnelle) avec le projet et donc en auront bénéficié le plus. Cela pourrait conduire à une sur-représentativité des avis positifs pouvant mettre dans l'ombre les éventuels avis négatifs des participantes plus critiques qui auraient moins bénéficié du projet. Ainsi les constats pourraient être biaisés, surtout en ce qui concerne l'utilité du projet pour le groupe cible.
- Les changements dans la coordination de l'association Terre et Humanisme Maroc (principal partenaire) tout au long de la mise en œuvre du projet, ont rendu le suivi et le reporting des activités difficiles. La présence continue d'un des membres de l'association (Madame Fettouma Benabdenbi, fondatrice et à nouveau présidente depuis la désignation du nouveau Conseil d'administration début 2016) a permis d'y remédier en reconstituant la mémoire du projet. Le suivi permanent et le reporting assurés également par la coordinatrice au niveau de ONU Femmes (notamment les rapports trimestriel et annuel) nous a permis de relever cette contrainte.

## 2. Présentation du projet / sujet de l'évaluation

### 2.1 Historique du projet

En 2011 Terre et Humanisme Maroc et ONU-Femmes ont initié un projet pilote de renforcement du pouvoir économique des femmes par la création de jardins écologiques dans la région du Grand Casablanca. Ce projet a fait émerger l'importance de la production de semences biologiques pour la participation des femmes à l'activité agricole, mais aussi la pertinence de l'agroécologie pour l'autonomisation socio-économique, en termes de sécurité alimentaires et de génération de revenus. Le potentiel d'autonomisation des femmes vulnérables à travers la production de semences paysanne a donné lieu au présent projet « Appui aux Femmes Semencières pour un Développement égalitaire, solidaire et durable au Maroc 2013-2016 », qui est mis en œuvre, par l'ONU Femmes en partenariat avec l'Association THM avec un appui financier du Ministère des Affaires Etrangères Français au Maroc (Bureau de la coopération Française).

### 2.2 Objectifs et résultats attendus du projet

Le projet « Appui aux femmes semencières pour un développement égalitaire, solidaire et durable au Maroc » vise à atteindre un ensemble d'objectifs :

#### Objectif à long terme

Ce projet ambitionne de renforcer l'autonomisation économique des femmes paysannes vulnérables, tout en veillant à la préservation de l'environnement et de la biodiversité et en particulier la nécessité de sauvegarder les semences locales paysannes.

#### Objectifs à court terme

- Renforcer les capacités des femmes semencières et contribuer à la formation de groupements structurés, pour plus de visibilité et de reconnaissance de leur apport dans l'économie.
- Promouvoir la situation économique et sociale des femmes rurales.
- Développer et diffuser les connaissances en agroécologie.

Le cadre logique du projet comporte deux outcomes, cinq outputs et quinze activités. Cette chaîne de résultats fera objet d'une évaluation itérative et interconnectée. Les cibles du cadre logique seront évaluées à l'aide des indicateurs préalablement définis.

#### Tableau 1 Outcomes, outputs du projet

**Outcome 1 : Les femmes semencières ont développé leurs capacités pour la production des cultures semencières reproductibles agro-écologiques**

**Output 1.1 :** Les connaissances des femmes semencières sont renforcées dans le domaine de la production semencière reproductible agro-écologique

**Output 1.2 :** Des banques locales de semences sont autogérées par les femmes semencières

**Output 1.3 :** Les semences les mieux adaptées aux conditions locales sont déterminées :

**Outcome 2 : Des femmes paysannes leaders développent et gèrent leurs propres activités génératrices de revenus et partagent leurs savoir-faire.**

**Output 2.1 :** Un groupe de femmes paysannes leader a le pouvoir renforcé pour développer des activités génératrices de revenus

**Output 2.2 :** Des actions de communication permettant de constituer et de partager les expériences menées tant au niveau des zones de montagnes qu'au niveau des oasis, sont documentées, évaluées et partagées.

## 2.3 Stratégie d'intervention du projet

Sur la base de l'approche Droit et l'approche Genre, les stratégies d'intervention sont les suivantes :

- (i) Le renforcement des capacités des femmes paysannes et associations féminines agricoles en matière collective, de conservation, et de production des semences ;
- (ii) La promotion du leadership féminin ;
- (iii) La responsabilisation des populations cibles, principalement les agriculteurs et agricultrices dans la gestion et le suivi des exploitations agro-écologiques ;
- (iv) L'échange de savoir-faire agro-écologiques et le partage d'expérience.

Cette stratégie s'est traduite par les produits suivants :

- Diagnostique socio-économique participatif : étude du terrain, des possibilités.
- Renforcement des capacités des femmes dans les domaines de l'agroécologie (principes de base, botanique, biodiversité, production et conservation des semences) gestion administrative et financière des coopératives, marketing.
- Conservation du patrimoine locale et de la biodiversité : Identification des semences locales appropriées, Mise en place de banques de semences communautaires.
- Génération de revenus : Elaboration de business plan, équipement et accompagnement.
- Communication et sensibilisation : à destination des populations paysannes, des douars environnant les zones d'intervention mais aussi du grand public et des consommateurs.

## 2.4 Théorie du changement

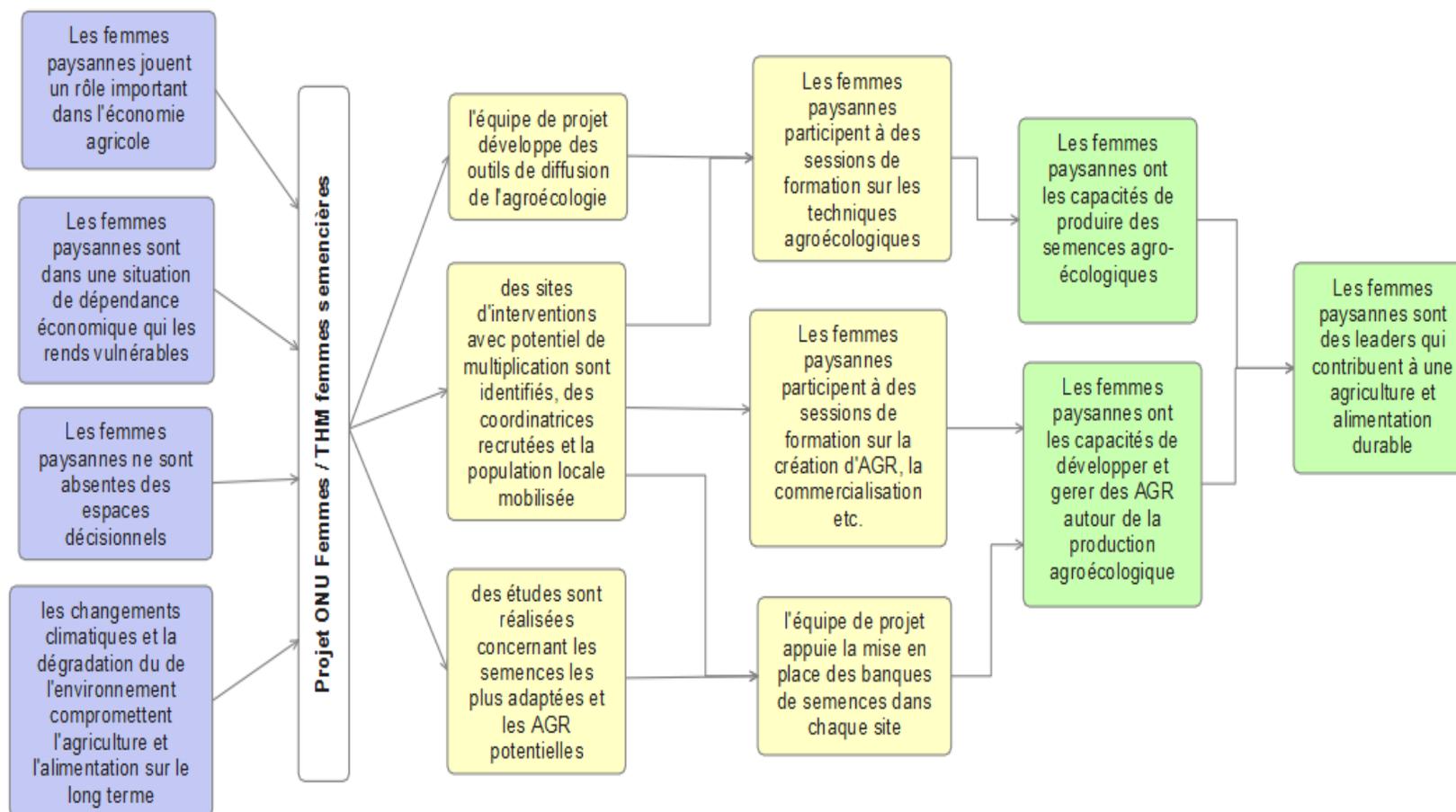
Le graphique ci-dessous représente la théorie du changement (TdC) du projet à partir de la situation initiale (en bleu) jusqu'aux effets (*outcomes*) escomptés (en vert). Les hypothèses en relation avec cette théorie incluent en premier lieu la prédisposition des populations locales à participer au projet, en particulier la mobilisation des agricultrices et agriculteurs, voire si nécessaire l'accord des maris des femmes paysannes.

Cette Théorie du Changement suppose également que les outils de diffusion des pratiques agroécologiques soient adaptés aux emplois du temps et aux capacités de compréhension des participantes et participants. Concernant le volet AGR, elle se base d'un côté sur la motivation des femmes semencières et de l'autre, sur la demande potentielle en produits du terroir, Plantes Aromatiques et Médicinales/PAM, semences paysannes dans les milieux ruraux comme urbain autour des zones d'intervention. La rentabilité des AGR est un des facteurs essentiels pour l'autonomisation des femmes paysannes, contribuant également à leur leadership.

En outre, le soutien aux femmes engagées dans l'agriculture afin qu'elles puissent participer pleinement et de façon équitable à la prise de décision à tous les niveaux sera nécessaire pour le développement d'interventions politiques appropriées. Parallèlement, il sera essentiel d'améliorer les données ventilées par sexe et les indicateurs tenant compte des disparités entre les sexes sur l'accès et le contrôle des terres et des ressources, les avoirs et les revenus, la production agricole, l'utilisation du temps, le leadership et la participation afin de surveiller les progrès réalisés dans la réduction de la disparité entre les sexes dans l'agriculture et de renforcer la résilience.

Par ailleurs, dans ce contexte d'agriculture résiliente durable via l'agroécologie et la préservation des semences locales, ONU Femmes a développé au niveau mondial une théorie du changement associée à un *programme phare* pour « l'accès des femmes à la terre et aux ressources productives pour une agriculture résiliente face aux changements climatiques » :

- (1) si les agricultrices exercent leurs droits aux terres et à un régime foncier stable ;
  - (2) si elles ont un accès égal aux ressources, services et technologies productifs nécessaires à une agriculture durable ;
  - (3) si elles parviennent à disposer de la capacité financière pour investir ;
  - (4) si elles participent pleinement aux chaînes de valeur et aux marchés verts ;
- Alors (5) les agricultrices sont autonomes économiquement et résilientes face au changement climatique ; parce que (6) les causes profondes et les facteurs de la disparité entre les sexes dans l'agriculture ont été éliminés. »



## 2.5. Zones d'intervention du projet

Au démarrage du projet, quatre localités ont été sélectionnées qui représentent un échantillon des conditions climatiques et topographique du Maroc :

- Commune de Dar Bouazza : Situé à 10 km de Casablanca, présence du jardin pédagogique où l'association Terre & Humanisme Maroc travaille depuis près d'une dizaine d'année autour de la production de semences potagères en conduite agroécologique.  
Il s'agit d'une zone péri-urbaine qui connaît plusieurs problématiques : pauvreté, abandon de l'activité agricole, exode rural, disparition des savoirs-faires et variétés locaux, pression des promoteurs immobiliers, salinité des eaux.
- Commune rurale de Fezna : Située dans l'Oasis Tafilalet, composée de 4087 personnes, avec la coopérative El Madania (100 personnes). La population locale vient des activités de subsistance basées sur le palmier dattier, céréales, fourrage, maraichage, etc.  
Il s'agit d'une zone oasienne qui connaît plusieurs problématiques : manque d'eau, appauvrissement du sol, morcellement des parcelles, invasion des monocultures, pauvreté, érosion éolienne des sols, des savoirs-faires traditionnels de gestion de l'eau en déperdition.
- Commune rurale de Kissane, Ghafsai : village situé au nord Centre du Maroc, à 43 km de Taounate.  
Il s'agit d'une zone de montagne qui connaît plusieurs problématiques : richesse de la biodiversité mais enclavement, manque d'infrastructures, menace de la monoculture du cannabis (grand utilisateur d'engrais et de traitements chimiques), érosion hydrique accentuée par la pente et la force érosive des pluies, pauvreté, exode rurale, un calendrier agricole chamboulé avec le changement climatique.
- Le Site de Skoura dans le massif du Rhamna : présence du Carrefour d'Initiatives des Pratiques Agroécologiques, un Centre mis en place par THM.  
Il s'agit d'une zone semi aride caractérisée par les cultures céréalières pluviales (orge, blé etc.), élevage ovin (Race Sardi) et qui connaît plusieurs problématiques : avant c'était une zone à vocation pastorale essentiellement, maintenant les éleveurs se sont sédentarisés d'où la pression sur les pâturages, perte de la biodiversité, dépeuplement, les changements climatiques sont visibles et l'aridité gagne du terrain.

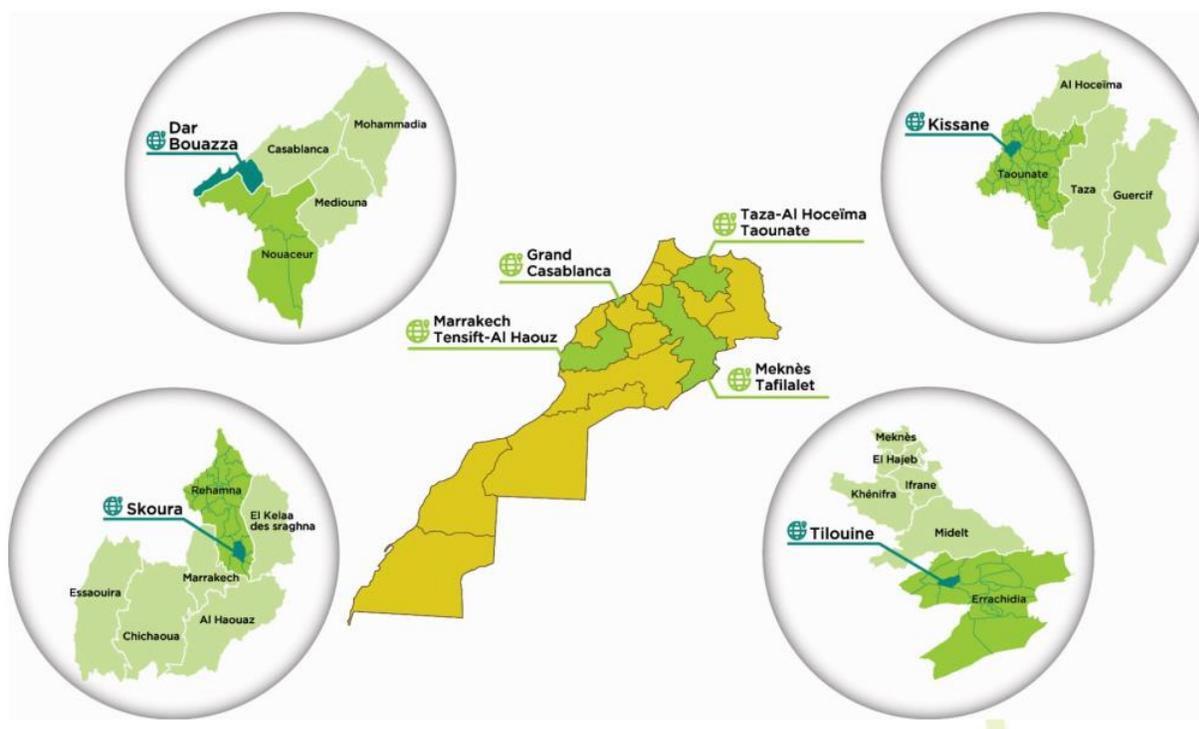


Figure 1. Carte des 4 zones d'intervention du projet (source ONU Femmes 2015)

## 2.6. Bénéficiaires du projet

Le projet vise à bénéficier directement aux **femmes rurales**, notamment les agricultrices des quatre sites pilotes, en particulier les femmes paysannes qui jouent un rôle important dans l'économie agricole. Concrètement, le projet vise le renforcement de capacité de 20 femmes semencières par site en matière de techniques agroécologiques.

Les bénéficiaires indirects sont la population locale des sites sélectionnés, mais aussi quelques agriculteurs, maris des femmes semencières, les producteurs biologiques qui achètent les semences, les acteurs locaux (administrations, associations etc.), les consommateurs, et plus largement le grand public.

Les agriculteurs ayant bénéficié des formations sur l'agroécologie, n'étaient pas ciblés à la base mais ont été impliqués suite à leur propre demande pour se doter d'outils pratiques en agroécologie. Le projet vise également le renforcement des capacités des partenaires ainsi que des formatrices et formateurs en agroécologie, cela représenterait plus de 200 personnes (femmes et hommes). Indirectement ce sont les populations rurales des sites concernés ainsi que les consommatrices et consommateurs qui sont touchés.

Concernant les usagers du projet, le diagnostic participatif du projet sur quatre sites recense des femmes paysannes entre 25 et 55 ans, dont les trois quarts sont mariées avec une moyenne de 3 enfants par femme. Leur niveau d'éducation est très faible et sont principalement actives dans le domaine de la production vivrière avec, selon les sites des activités annexes et saisonnières (artisanat, récoltes etc.). Quelques-unes vendent occasionnellement le surplus de leur production au souk (principalement fruits, légumes et PAM). Enfin, la plupart des femmes interrogées ne sont pas propriétaires du terrain qu'elles cultivent, car les terres appartiennent à leur mari ; un statut précaire qui peut être remis en cause en cas de décès du mari.

## 2.7 Partenaires institutionnels

La mise en œuvre des activités du projet a été planifiée conjointement par ONU Femmes et ses partenaires nationaux directs et indirects à travers l'organisation de réunions régulières du comité technique du projet. Ces réunions ont permis une concertation permanente autour de la programmation des actions réalisées sur le terrain.

De nouveaux partenariats ont également été établis au niveau local avec l'ORMVA de Tafilalet, la commune de Kallaa et l'ONG de Dades pour le développement et la valorisation de l'eau de rose.

- Terre et Humanisme Maroc (THM) est une association marocaine inspirée d'une rencontre avec Pierre Rahbi créé en 1994 avec l'objectif de diffuser les pratiques agroécologiques à travers des actions de formation de sensibilisation. THM est la principale organisation porteuse du projet et coordonne les activités sur le terrain.
- Le Bureau Maroc d'ONU Femmes assure l'appui technique pour les activités, en particulier le développement de capacités, la promotion du leadership féminin, suivi des activités, réseautage et diffusion des bonnes pratiques et résultats du projet.
- L'ORMVA (de Meknès Tafilalet, Tata, Tétouan), organe régional du *Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime - Département de l'Agriculture*, il met à disposition du projet des moyens logistiques pour l'organisation de formation sur la production des semences, fournit un appui à la mise en place des AGR et le développement de nouvelles pratiques d'Agroécologie.
- L'Ecole Nationale d'Agriculture (ENA) assure l'appui des activités de formation sur les techniques de préservation et de conservation des semences locales et dans le choix des technologies adaptées à une meilleure valorisation de l'agroécologie dans la zone d'intervention du projet.
- L'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (IAV Hassan II) fournit l'assistance technique dans la réalisation des diagnostics de développement local, le choix et l'aménagement des sites destinés à abriter les banques de semences locales et dans les services associés à la production des semences et au choix des espèces culturelles.
- L'Institut National de la Recherche Agronomique "INRA" appuie la réalisation des formations sur les semences locales et l'expérimentation de certaines espèces culturelles.

D'autres partenaires comme l'Ecole Nationale Forestière/ ENFI de salé (Professeur Zineb Berrahmoun), la Faculté des Sciences d'Errachidia (Professeur Houssein Rhaffari ) et la Faculté des Sciences et Techniques de Settat (Professeur Aicha Rochdi) qui ont contribué ponctuellement aux activités de formation et sensibilisation et mettent à disposition leur expertise technique.

De nouveaux partenariats ont également été établis au niveau local avec l'ORMVA de Tafilalet, la commune de Kallaa et l'ONG de Dades pour le développement et la valorisation de l'eau de rose.

### 3. Constatations et Résultats de l'analyse évaluative

#### 3.1 Pertinence

Les questions évaluatives relatives à la pertinence permettent d'analyser l'adéquation entre les objectifs de départ du projet et les programmes et orientations internationales et nationales en lien avec les problématiques abordées : agro-écologie, femmes semencières, approche genre.

Il s'agit également d'analyser l'adéquation entre ces objectifs et les besoins, intérêts et priorités des détentrices de droit (femmes semencières).

**Q :** Dans quelle mesure, le projet est-il en alignement avec le positionnement d'ONU Femme

**Q :** Dans quelle mesure le projet est-il en alignement avec les orientations internationales et nationales en matière d'approche genre et droits humains ?

**Q :** Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils cohérents avec les besoins et priorités des sites pilotes et groupes cibles ?

#### **Résultat 1. Alignement avec le positionnement et les objectifs de ONU Femmes**

Le Projet s'inscrit également dans le cadre de l'**Objectif 2 du Plan Stratégique de l'ONU Femmes 2014-2016**, à savoir le renforcement de l'autonomisation économique des femmes, et particulièrement les plus exclues, et dans le cadre de l'Objectif 5, qui vise les processus de planification et de budgétisation assurant une plus forte redevabilité institutionnelle aux engagements envers l'égalité des sexes.

Le projet constitue en outre une opérationnalisation de son programme phare mondial sur l'autonomisation des femmes à travers une agriculture résiliente face au changement climatique.

Au niveau national, le projet s'inscrit dans le mandat de coordination de l'ONU FEMME en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Cadre de développement des Nations-Unies pour l'assistance au développement 2012-2016 (UNDAF) notamment les **Outcomes 3 et 5**.

- Outcome 3 : « la vulnérabilité et les inégalités, notamment celles de genre, sont réduites par le biais de l'appui aux politiques/stratégies et programmes de développement économique et social ».
- Outcome 5 : « les principes de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable sont mis en œuvre en assurant la cohérence entre les stratégies sectorielles et les priorités en matière d'environnement, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques et en renforçant la convergence territoriale dans les zones et pour les populations dans les zones et pour les populations les plus vulnérables avec une attention particulière au genre ».

#### **Résultat 2. Alignement du projet avec les orientations et conventions internationales**

##### **Résultat 2.1. Alignement avec les conventions internationales sur l'approche genre**

La pertinence du projet est évidente au niveau international. Le projet « Appui aux femmes semencières », s'appuie sur un certain nombre de dispositions et d'articles des conventions et stratégie

internationales. Il s'agit notamment de l'article 11 de la CEDAW : le projet contribue à réduire les inégalités Homme-Femme en matière de rémunération et d'accessibilité aux ressources.

Le projet contribue en effet au développement de revenus pour les femmes, et plus généralement à lutter contre la vulnérabilité dans les douars, promeut l'égalité des sexes et l'autonomisation économique. La production de semences est importante non seulement pour la préservation de l'environnement mais aussi pour contribuer à la sécurité alimentaire et l'amélioration de l'alimentation.

#### **Rappel du cadre normatif de l'égalité**

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF) a été adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée Générale des Nations Unies et est entrée en vigueur le 3 septembre 1981. Cette convention engage les États signataires ou adhérents à éliminer toute forme de discrimination envers les femmes, et à favoriser leur plein développement dans l'ensemble des domaines politiques, économiques, sociaux, culturels et civils. Le Maroc a ratifié la CEDEF en 1983 en émettant des réserves sur certains articles. Il a levé ces réserves depuis.

La communauté internationale a également signé les textes de l'OIT sur les droits et la protection des travailleurs, dont la Convention concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Le Programme d'Action adopté par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Beijing en 1995 a souligné la nécessité de faire participer activement les femmes à tous les niveaux de prise de décisions concernant l'environnement et la gestion des ressources naturelles et d'intégrer une perspective sexo-spécifique dans toutes les stratégies en faveur du développement durable. A ce titre, l'article 248 de ce programme d'Action établit que les femmes assurent la subsistance de leur famille et de leur communauté en gérant et utilisant judicieusement les ressources naturelles. D'autre part, le chapitre 24 du programme d'Action atteste de l'engagement des gouvernements à définir un nouveau modèle de développement qui mette l'accent à la fois sur la durabilité de l'environnement, la préservation des ressources naturelles, sur l'égalité entre les sexes et sur la justice non seulement entre les membres d'une même génération, mais d'une génération à l'autre.

Pour le Maroc, il s'est engagé, à travers plusieurs instruments universels des Droits de l'Homme (PIDESC, CEDAW, OMD...) à assurer la réalisation des droits économiques et sociaux des femmes rurales ainsi qu'un accès égal aux biens et ressources.

#### **Résultat 2.2. Alignement avec les ODD**

Le projet vise à appuyer l'atteinte des objectifs de développement durable, notamment :

- **Objectif 2** : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
- **Objectif 5** : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- **Objectif 12** : Établir des modes de consommation et de production durables.
- **Objectif 13** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

#### **Résultat 2.3. L'affirmation de la nécessité de l'autonomisation économique des femmes dans l'agriculture**

Dans ce cadre, le projet est d'une grande pertinence en étant axé sur l'activité agricole et les pratiques agro-écologiques. Une analyse par sexe a été menée afin d'étudier les causes structurelles sous-jacentes.

Aujourd'hui l'importance de l'autonomisation économique des femmes en général se reflète dans l'agenda international, que ce soit en 2011, lors du Sommet sur les femmes et l'économie, de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) ou encore dans le cadre du Pacte Mondial, où des engagements récents portant sur les droits des femmes et l'égalité entre les sexes fournissent une norme pour les approches d'autonomisation économique des femmes et des orientations à cet égard.

De plus, la Banque mondiale a attiré l'attention mondiale sur les enjeux entourant l'autonomisation économique des femmes dans son Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement. Aussi, la FAO a mis en valeur le rôle des femmes dans son rapport intitulé La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011 — Le rôle des femmes dans l'agriculture : Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement.

Particulièrement, l'importance de l'autonomisation économique dans le secteur agricole a été soulignée en 2011, lors de la Conférence internationale sur l'autonomisation économique des femmes, organisée conjointement par le Canada et ONU Femmes à Ottawa. En 2012, la 56<sup>ème</sup> Commission sur le Statut de la Femme a eu pour thème prioritaire l'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et de la faim, dans le développement, ainsi que les défis actuels. La CCNUCC (Convention sur le Climat) et l'UNCCD (Convention contre la désertification) ont également inclus au fil de leurs négociations des mentions sur l'importance du rôle des femmes rurales et agricultrices.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2011), si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, elles pourraient augmenter la production de leurs exploitations **de 20 à 30 %**. Cet accès accru pourrait accroître la production agricole totale dans les pays en développement de **2,5 à 4 %**, un gain qui à son tour pourrait réduire le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde de **12 à 17%**.

*Dans le contexte planétaire actuel de crise alimentaire, l'enjeu de la souveraineté alimentaire des nations, entendue comme capacité des populations à se nourrir par elles-mêmes, sans dépendre de la spéculation internationale ou d'une quelconque charité aléatoire, occupe le devant de la scène internationale. Or, après plusieurs décennies d'une agriculture toujours plus intensive, coûteuse en intrants et particulièrement dépendante des énergies fossiles (synthèse pétrolière des engrais et pesticides, mécanisation, transports longue distance, ...) qui a montré ses limites, la FAO reconnaît depuis 2007, la capacité de l'agriculture agroécologique à nourrir une planète peuplée de 12 milliards d'habitants.*

### **Résultat 3. Alignement du projet avec les politiques nationales**

#### **Résultat 3.1. Alignement du projet avec le cadre normatif de l'approche genre au Maroc**

Au niveau national, le projet s'inscrit dans le cadre de (i) la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles en matière de promotion et de protection des droits des femmes, (ii) du Plan Gouvernemental pour l'Égalité 2012- 2016 en matière : de renforcement des droits des femmes, de la gouvernance, de modernisation des services publics et d'amélioration de la qualité des prestations destinées à l'autonomisation des femmes et des filles, notamment en milieu rural.

#### **Rappel du cadre normatif de l'approche genre au Maroc**

Quant à l'**approche genre** au Maroc, elle est intégrée au niveau constitutionnel. En effet, le principe de l'égalité entre l'homme et la femme a toujours été consacré dans les différentes constitutions adoptées au Maroc (constitutions de 1962, 1972, 1992, 1996 et 2011). La nouvelle Constitution du Royaume (constitution du premier juillet 2011) consacre le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines. Selon l'**article 9, Constitution**

« L'homme et la femme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental, énoncés dans le présent titre et dans les autres dispositions de la Constitution, ainsi que dans les conventions et pactes internationaux dûment ratifiés par le Royaume et ce, dans le respect des dispositions de la Constitution, des constantes et des lois du Royaume. L'Etat marocain œuvre à la réalisation de la parité entre les hommes et les femmes. Il est créé, à cet effet, une Autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination ».

En outre, adoptée en 2006, la Stratégie Nationale de l'Équité et de l'Égalité des Sexes (ÉS) marque un tournant décisif sur le chemin de l'égalité de genre au Maroc, et traduit une volonté politique en faveur de la construction des rapports sociaux équilibrés, où la femme marocaine peut espérer une vie meilleure. En d'autres termes, cette stratégie a pour but l'intégration des préoccupations des hommes et des femmes à la conception, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation de tous les programmes gouvernementaux. Elle s'appuie, entre autres, sur une approche originale, qui prend en considération les besoins spécifiques des femmes et des filles en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de rectifier les différentes formes de discrimination dont elles souffrent au quotidien.

### Résultat 3.2. Alignement avec le contexte national lié à l'économie verte et la promotion de l'agroécologie

Le projet s'inscrit ainsi dans plusieurs stratégies nationales :

- La charte de l'environnement et du développement durable qui appuie l'article 31 de la constitution (2011) concernant le droit à un environnement sain et au développement durable ;
- Le pilier II du Plan Maroc Vert consacré aux petits producteurs et à l'économie agricole sociale et solidaire ;
- La stratégie nationale pour le développement durable (SNDD) élaboré en 2015 et dans l'enjeu 2 concerne l'engagement du pays dans « *la transition vers une économie verte* » avec l'axe stratégique 1 dédié à l'agriculture « **Concilier modernisation du secteur agricole et exigences du développement durable** ». Les principaux objectifs définis pour le déploiement de cet axe concordent avec le concept de l'agroécologie notamment :
  - o Gérer les terres agricoles dans une perspective durable.
  - o Innover pour développer une agriculture durable.
  - o Promouvoir une agriculture biologique et raisonnée.

En outre, dans le contexte de dégradation environnementale que connaît le Maroc, l'**agroécologie** ou la pratique agricole basée sur des techniques écologiques constitue une **réponse durable aux problèmes environnementaux et socio-économiques**. Alternative globale, l'agroécologie représente à la fois un ensemble de pratiques agricoles biologiques (fertilisation organique des sols, lutte biologique, ...) et une vision intégrée de la gestion du territoire (équilibre entre prélèvement humain et potentialités locales, relocalisation de l'économie par la valorisation des ressources locales et des terroirs...). Adaptée à tous les types de systèmes d'exploitation ruraux, les pratiques agroécologiques permettent entre autres d'intensifier l'agriculture de manière durable, en valorisant les potentiels humains et les services environnementaux locaux.

Partant de l'inventaire positif d'un monde rural marocain encore densément peuplé, riche de savoir-faire ancestraux adaptés aux terroirs locaux et d'un potentiel agricole rare, la démarche présentée dans le cadre du présent projet "Appui aux femmes semencières pour un développement égalitaire, solidaire et durable au Maroc, se propose de replacer la paysanne/le paysan « entrepreneur » au cœur d'un projet de développement basé sur la transmission des savoir faire agroécologiques. Expérimenté dans 4 sites pilotes différents, sa plus-value consiste dans un accompagnement personnalisé pour une insertion professionnelle réussie, dans le tissu socioéconomique local.

Le projet a ainsi visé l'autonomisation des Femmes paysannes par le renforcement de leurs capacités en matière de production, de conservation et de valorisation des semences locales de qualité. Ce projet a permis effectivement de préserver des semences potentielles en voie de disparition et surtout a permis une sensibilisation à la sauvegarde des semences au niveau local voir au niveau national car les échos de ce projet ont dépassé les 4 zones visés.

### ***Femmes rurales et agriculture au Maroc : Données nouvelles***

Composantes dynamiques de l'économie rurale et nationale, les femmes rurales recèlent des potentialités énormes pour asseoir les bases d'un développement rural durable.

**Au Maroc, les femmes représentent 63 % de la population rurale**, et pourtant, seulement 14% des ménages sont dirigés par des femmes. **35% (36,8% selon le HCP 2014) des femmes rurales sont actives** (contre 17,8% chez les citadines). **En milieu rural, 93,2 % de la population féminine active occupée (soit 9 femmes occupées sur 10) exerce dans le secteur de l'agriculture**, de la forêt et de la pêche, contre 64,9% pour les hommes. Les femmes marocaines sont présentes dans presque l'ensemble des filières agricoles et accomplissent des fonctions de production souvent difficiles en plus de leurs fonctions ménagères. Elles s'occupent principalement de l'élevage (70%), des céréales et légumineuses (45%) et des cultures industrielles et arboricoles.

Les emplois occupés par les femmes sont généralement précaires. **Dans le rural, 70% des femmes actives occupent un emploi non-rémunéré et ne relèvent d'aucun régime de travail ou de couverture sociale** (contre 50% en milieu urbain)<sup>1</sup>. 76,2% des femmes rurales sont des aides familiales ou apprenties, et **seules 5,5% travaillent en tant que salariées**<sup>2</sup>. Selon le CNDH, « la faible prévalence du salariat affecte davantage les femmes que les hommes, en particulier en milieu rural ». Les deux sous-catégories des « travailleurs pour leur propre compte » et des « aides-familiaux », regroupent **97% des actifs occupés en milieu rural**.<sup>3</sup> Toujours selon le CNDH, « **près de la moitié des femmes rurales sont en situation de sous-emploi (42% des rurales exercent un emploi à temps partiel contre 5% chez les actives urbaines)**. »<sup>4</sup>

Selon le rapport 2015 du CNDH sur l'égalité, l'emploi des femmes est concentré dans des secteurs d'activité généralement peu exigeants en qualification. **En 2012, 8 femmes actives sur 10 en milieu rural sont sans diplôme. 55% des femmes rurales sont analphabètes contre 31% des hommes**.<sup>5</sup> Dans le préscolaire, le taux de scolarisation dans le rural est de 45% pour les garçons et 25% pour les filles.

11,6% des femmes actives rurales sont exploitantes agricoles. **Les femmes chefs d'exploitations agricoles représentent environ 5% du nombre global des exploitations et disposent uniquement de 2,5% de la Surface Agricole Utile.**

<sup>1</sup>ENE 2012

<sup>2</sup> Ministère de l'Agriculture

<sup>3</sup> Rapport 2015 CNDH Egalité

<sup>4</sup> Rapport Egalité CNDH 2015

<sup>5</sup>Rapport ENE 2012. Source HCP : 67,4 vs 37,2

#### **Résultat 4. Cohérence du projet avec les besoins des sites pilotes et groupes cibles**

Le projet se révèle également pertinent sur le plan local car dans les 4 sites retenus, l'agriculture reste le moteur de l'économie locale bien qu'une grande partie de la production soit destinée pour l'autoconsommation.

Généralement dans les milieux ruraux au Maroc, l'agriculture tend souvent vers la monoculture, ce qui contribue à la diminution de la biodiversité, à l'érosion des sols et l'augmentation de la salinité ; mais également dans des régions enclavées économiquement (tels que les montagnes, oasis) souffrant de l'exode vers les villes. Les sites pilotes du projet représentent ces territoires sensibles.

Plus particulièrement, dans les sites retenus, les femmes rurales et peu qualifiées sont très actives dans le secteur agricole, mais elles restent peu visibles et peu valorisées, n'ayant qu'un accès limité voire inexistant aux ressources et aux processus décisionnels.

Dans ce contexte, l'autonomisation socio-économique des femmes est une priorité à travers la génération de revenus et renforcement des savoirs techniques et des connaissances de gestion/administration.

Par ailleurs, une étude diagnostic a été réalisée lors de la 1<sup>ère</sup> phase de mise œuvre du projet « Femmes Semencières » afin d'analyser le contexte des sites pilotes et de définir les besoins des femmes agricultrices.

Elle a permis d'analyser le contexte de deux sites (Skoura et Gaafsai) qui sont très représentatifs de la situation générale. Elle note une tendance vers la diversification des activités économiques liée essentiellement à la présence des potentialités pour la mise en place de certaines filières autochtones et résilientes (Exemple du cumin, le cactus, l'olivier pour le site de Skoura ; ou encore le petit épeautre/Chequalia et le blé dur noir / Krifla pour le site de Ghafsai). Néanmoins, les variétés locales des céréales, comme le petit épeautre et le blé dur noir, sont de moins en moins cultivées et commercialisées par les agriculteurs. Cela est dû principalement à la disponibilité des semences certifiées qui sont subventionnées par l'état.

En outre, les agriculteurs-pépiniéristes qui ont manifesté leur motivation pour participer au projet femmes semencières disposent d'un savoir-faire local dans la production et conservation des semences en particulier la production des plants potagers et les semences de variétés locales des céréales et légumineuses.

Cependant, l'encadrement technique des agriculteurs dans ces sites reste très faible. Aussi, concrètement à travers les formations, les femmes des sites pilotes ont acquis des savoirs leur permettant de développer une activité autour de la semence et de l'agroécologie. Les focus group avec les bénéficiaires ont montré que l'offre formative et d'accompagnement AGR correspondait tout à fait à leurs besoins.

Les femmes cibles sont en majorité des femmes analphabètes et ne possèdent pas une expérience dans la gestion collective des projets générateurs d'emplois. Il y a aussi absence d'une femme-leadership qui peut jouer le rôle de dynamiseur et intermédiaire avec des éventuels partenaires. En outre, malgré l'occupation permanente des femmes dans plusieurs activités ménagères et agricoles, celles-ci n'arrivent pas à gagner de l'argent et être autonome vis-à-vis de leurs maris. Toutes les femmes visitées ont manifesté leur motivation pour adhérer au projet et aspirent une activité génératrice de revenus en valorisant leur savoir-faire et produits locaux.

Enfin, le projet femmes semencière a démontré sa pertinence sur le plan agroécologique et social en impliquant les femmes dans la valorisation et sauvegarde des ressources l'agro-biodiversité locale. Cependant, cette approche n'a pas encore démontré sa pertinence sur le plan fiabilité économique surtout en termes de mise en œuvre d'une activité génératrice des revenus stables pour les femmes semencières afin de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles.

### 3.2 Efficacité et impacts

Globalement, mesurer l'efficacité du projet revient à vérifier dans quelle mesure les objectifs et les résultats du projet ont été atteints par rapport aux groupes cibles, quels droits ont été réalisés par les détentrices de droit et quels facteurs ont pu influencer (positivement ou négativement) l'atteinte ou non des objectifs et de droits. Cela concerne trois domaines principaux liés aux outcomes du projet : *le développement des capacités des femmes semencières dans le domaine de l'agroécologie, l'autonomisation économique et sociale des femmes semencières et le développement et la diffusion des connaissances agroécologiques.*

**Q :** Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats et outcomes initialement prévus ?

**Q :** Dans quelle mesure la réalisation des objectifs et les effets ont eu un impact sur la pratique de l'agroécologie

**Q :** Quels sont les impacts positifs et/ou négatifs que le projet a eu sur les femmes semencières et les détentrices de droit ?

Autant les indicateurs de projet relevés dans les rapports que les résultats des visites et entretiens sur le terrain confirme que les résultats et outcomes initialement prévus ont été atteints.

#### **Résultat 5. Les capacités des femmes semencières dans le domaine de l'agroécologie ont été développées**

L'objectif de développement des capacités des femmes participantes a été atteint de manière satisfaisante sur le plan qualitatif et quantitatif. Les entretiens avec les bénéficiaires confirment que les différentes formations dispensées ont été performantes et très appréciées, après un réajustement des contenus pour qu'ils soient plus orientés pratique (adaptés aux femmes analphabètes) et des formats (adaptés à leurs emplois du temps et visites de terrain). En outre, plusieurs outils ont été développés en matière de préservation et valorisation des semences locales.

Sur le plan qualitatif, dans l'ensemble, les femmes participantes se sont rapidement appropriées les techniques agroécologiques, que ce soit dans le cadre de la production semencière ou maraichère, dans un but d'autoconsommation ou de commercialisation. La **qualité des outils pédagogiques** développés dans le cadre du projet semble avoir en partie contribué à cette réussite, tout comme l'engagement des formatrices et des coordinatrices de site. Par leur activité quotidienne et leur leadership, l'effet multiplicateur de pratiques à la fois durables et rentables est opéré.

Ainsi, tout au long du projet, les femmes ont développé leurs connaissances et compétences autour des thématiques suivantes :

- Connaissance des légumes et leur famille botanique ;
- Pratiques de rotation dans une parcelle de légumes, céréales et sésame.
- Importance de la biodiversité dans un potager, et associations des plantes.
- Elaboration d'un calendrier programme de semis pour les légumes de base et le sésame.
- Culture du sésame : Période de semis ; techniques culturales, arrosage, maladies et parasites, moisson et battage.

Ou encore autour des thématiques suivantes :

- Du jardinage avec le principe de l'agro-écologie ;
- De la santé des plantes locales ;
- De la transplantation de plantes de tomates sur une butte et la bonne association avec le basilic et le thym local ;
- De l'importance des graines à germer (méthodes et bénéfiques).

- Technique d'enrobage et de conditionnement de semences locales.
- Concept de la fumigation, technique traditionnelle de la conservation des semences.
- Les modalités de conditionnement traditionnel des semences et des PAM.
- Les facteurs naturels de conditionnement.

Sur le plan quantitatif, initialement, le projet visait la formation de **240** femmes en 3 années adoptant les outils et techniques de l'agroécologie. A la fin du projet, un total de **262 femmes** semencières depuis le démarrage du projet sont formées et engagées dans les activités du projet : 107 femmes en 2014, 96 femmes durant l'année 2015 et enfin 59 femmes en 2016.

Par ailleurs, initialement, le projet visait 2 ateliers de sensibilisation par an, soit 6 ateliers en 3 années. L'objectif a moyennement été atteint avec un total de 4 ateliers : un atelier la 1ère et la 3ème année et 2 ateliers la 2ème année.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, les populations cibles du projet ont été *sensibilisées à l'agroécologie* : 60 femmes dans le site de Dar Bouazza ; 25 femmes et 2 hommes de Tilouine ; 20 femmes semencières et 3 pépiniéristes hommes Dans le site de Ghafsai ; 31 femmes et 9 hommes dans le site de Skoura

Ensuite, le projet avait comme objectif la formation de 20 femmes par site afin d'emprunter la *démarche écologique*. Le projet a largement dépassé cet objectif dès la 1<sup>ère</sup> année. En 2014, 12 sessions de formation ont été organisées et 107 femmes formées.

Afin de renforcer les capacités des partenaires associatifs, ONU Femmes en partenariat avec l'IAV Hassan II, a organisé un atelier<sup>6</sup> sur les techniques de production de semences reproductibles et de plantes bio agroécologiques. 20 participants (12 femmes et 8 hommes) représentant l'association THM, l'IAV Hassan II, l'ENFI, la FSTS, la Commune Ghafsai, le POT, ont bénéficié de cette formation.

Durant les mois de mars-mai 2015, deux formatrices spécialisées en agro-écologie ont été recrutées. Un premier atelier a été organisé sur i) la gestion administrative et financière des coopératives agro-écologiques, et ii) le marketing et la commercialisation des produits agro-écologiques. La formation a connu la participation de 28 femmes semencières et 6 agriculteurs, qui ont pris connaissance de la méthode d'élaboration des états financiers et comptables y compris la rentabilité de la coopérative, le bilan et le compte d'exploitation. Les organisateurs ont également initié les personnes formées au marketing et à la commercialisation.

Le second atelier<sup>7</sup> a ciblé la coopérative de femmes semencières Joudour Lkheir à Skoura Lhadra et s'est principalement focalisé sur *les techniques de la conduite de deux espèces de PAM : le sésame et le Cumin*. **18 femmes agricultrices et 2 agriculteurs** y ont participé.

Durant les mois de février et mai 2016, **2 sessions de formation ont été organisées** afin de renforcer les capacités de **59 femmes semencières et 9 agriculteurs**. Un atelier a été organisé sur les **approches d'agroécologie**<sup>8</sup>. La formation a connu la participation de 40 agriculteurs et agricultrices de Ghafsai. **30 femmes semencières et 10 agriculteurs**, ont également pris connaissance sur i) *les principes de l'agroécologie*, ii) *l'importance de certifier les produits selon un label bio pour la commercialisation au niveau national et international*, iii) *le respect de l'environnement pour une agriculture durable*, et vi) *les conséquences d'une agriculture conventionnelle sur notre environnement et notre santé*.

<sup>6</sup> les 29, 30 et 31 août 2014, à El Jadida.

<sup>7</sup> qui s'est déroulé les 10 et 11 septembre 2015.

<sup>8</sup> Les 24 et 25 avril 2016 au siège de la coopérative Ariaef Kissane à Ghafsai

Pour l'année 2016, les activités de renforcement des capacités se sont concentrées sur les sites de Ghafsai et Tilouine. Les actions de sensibilisation et de communication se sont déroulées à Dar Bouazza et Skoura.

### **Résultat 6. Un processus d'autonomisation économique et sociale des femmes semencières a été initié**

Les résultats concernant l'autonomisation socio-économique des femmes semencières sont très **encourageants même si l'objectif n'est pas encore atteint**. L'objectif d'autonomisation a été décliné à travers trois outputs : *équipement en installations nécessaires dans les sites ; la mise en place es banques de semences et de pépinières de semis ; la création d'activités génératrices de revenus et l'amélioration des revenus des femmes agricultrices.*

L'approche adoptée pour la mise en œuvre du projet a démontré que les femmes ciblées sont autonomes, autoproduisent et vendent leur production au niveau local ; 100% des paysannes des sites pilotes utilisent leurs propres semences pour se nourrir et cultiver ; l'agroécologie répond à un réel besoin d'autonomisation économique et sociale des femmes.

Toutefois, malgré les différentes activités menées, le volet de l'autonomisation économique, a eu un impact moyen concernant l'amélioration des conditions de vie à travers la production maraichère pour l'autoconsommation. Quant à la valorisation pour une commercialisation des productions, elle est en cours et c'est ce qui permettra une autonomisation réelle des femmes. A cet effet, les coopératives impliquées dans ce projet doivent faire un effort au niveau du packaging des produits.

Les Business plans élaborés sont pertinents pour les coopératives (Ghafsai et Skoura) mais n'ont pas encore d'application sur le terrain tangible. Enfin, la génération de revenus stable n'a pas encore été assurée.

Enfin, l'évaluation réelle de l'autonomisation des femmes ne peut se faire que d'ici quelques années. L'engagement des femmes semencières devrait continuer car ce projet, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de développement rural dans le futur, il est tributaire de l'appropriation des femmes semencières de cette cause de sauvegarde des semences pour une autonomie alimentaire d'une part, et pour une autonomisation financière, d'autre part.

#### *- Résultat 6.1. Les sites pilotes ont été équipés des installations nécessaires*

Il s'agit d'une étape importante pour contribuer à l'autonomisation économique des femmes. Les quatre sites ont été équipés des installations nécessaires à la mise en place d'une banque de semence, celui du CIPA/Skoura étant le plus avancé et professionnel :

- L'achat et la mise à disposition de **matériel agricole** à Tilouine (une serre enrobée, scie, marteau, tuyau pour goutte à goutte, alambic de distillation PAM, séchage de PAM)..... pour la valorisation des plantes médicinales et aromatiques au profit des femmes semencières.
- L'installation d'une serre à vitre à Ghafsai et l'acquisition d'un **broyeur** de branches de plants d'olive, d'une **décortiqueuse multi céréales** : Epeautre, amidonnier, engrain, tournesol, avoine, riz, millet, sarrasin, seigle...pour les coopératives Ariaf Kissane et Beni Ouriaguen.
- Pour le site de Skoura, acquisition d'un torréfacteur de sésame.

*- Résultat 6.2. Des banques de semences et de pépinières de semis ont été mises en place*

La mise en place des banques de semences vient capitaliser le savoir-faire des femmes et leurs acquis à travers les formations reçues. L'état des lieux (diagnostic participatif), réalisé en début de projet, a permis d'identifier des variétés locales de semences propres à chaque site pilote. Les principales semences/plantes cultivées dans une perspective de génération de revenus sont le petit épeautre, le sésame et le cumin.

L'objectif du projet qui consiste à ce que chaque site dispose d'une banque de semences a globalement été atteint. Des étapes importantes ont été franchies en 2014 en vue de la mise en place de banques locales de semences :

- Trois sites ont été identifiés pour installer les 3 banques de semences (Dar Bouazza, Tilouine et Ghafsai). Des conventions de partenariat et de gestion sont en cours de finalisation avec les partenaires locaux ;
- 3 serres et une ombrière, selon les besoins de chaque site, ont été mises à disposition des femmes pour leur semis sous abris.

En 2015, ONU Femmes et THM ont décidé de mettre en place la première banque de semences au Carrefour des initiatives et des pratiques agroécologiques (CIPA) afin de pouvoir maîtriser la standardisation des modes de gestion de collecte, de tri, de classement et d'emballage qui seront diffusés par la suite dans les autres sites avec l'implantation de banques de semences filiales.

En effet, le CIPA représente un lieu stratégique accueillant un grand nombre de visiteurs praticiens, chercheurs et intéressés par l'agro-écologie. Ainsi la collecte et l'échange des graines et des semences pour la sauvegarde des espèces gagneraient à y être implantés.

Ensuite, les sites ciblés de Ghafsai et de Skoura étaient aussi prêts pour abriter également les banques de semences locales. Des conventions de partenariat et de gestion ont été signées. L'aménagement de la banque de semence de Skoura a démarré en juin 2015, l'équipement a été livré en août 2015 et la banque était opérationnelle en novembre 2015.

L'équipement pour la banque de semence de Ghafsai a été livré en décembre 2015. En 2016, les sites ciblés de Ghafsai et de Tilouine ont abrité à leur tour des banques de semences communautaires opérationnelles gérées par des femmes semencières.

Aujourd'hui, la banque de semence installée à Ghafsai est devenue une grande vitrine de démonstration qui a mis en évidence les semences provenant des femmes semencières de toute la commune Kissane. D'autre part, la banque de semences installée à Tilouine est gérée par des femmes qui disposent d'une grande expérience dans la préparation des graines et des semences adaptées au contexte oasien. Quant au site à Dar Bouazza, la mise en place de la banque de semence est toujours en cours.

Des actions de collecte, de sélection et d'échange des graines et des semences pour la sauvegarde des espèces locales ont démarré en décembre 2015 et se sont poursuivies jusqu'en octobre 2016.

Enfin le projet visait une tonne de semences locales, ce qui n'a globalement été dépassé si nous considérons l'ensemble pour les 4 sites. En effet, en 2015, Dans le site de Skoura, **120 kg** de semences de sésame et cumin ont été déposées. Dans le site de Ghafsai, 634 kg de semences d'épeautre ont été conservées par les groupements de femmes semencières de cette zone.

En 2016, dans le site de Ghafsai, 970 kg de semences d'épeautre ont été conservées par les groupements de femmes semencières de cette zone. Dans le site de Skoura, à la banque de semence du CIPA plus d'une tonne de semences conservées en 2016

Un autre résultat concerne l'excellente qualité des semences produites avec un fort taux de germination (souvent supérieur à 85%).

### - *Résultat 6.3. Des activités génératrices de revenus ont été créées*

Concernant le volet des activités génératrices de revenus (**AGR**), **cinq projets** ont été mise en œuvre dans le secteur de l'agroécologie (*épeautre- valorisation d'olive à Ghafsai, cumin-sésame à Skoura Lhadra, PAM à Tilouine, et tomates-pommes de terre à Dar Bouazza*). En outre, les participantes ont reçu une formation de gestion et marketing. Ainsi, les femmes bénéficiaires maîtrisent bien tous les aspects de production et stockage des semences.

Ces AGR se sont appuyées sur les résultats d'un 2ème diagnostic socio-économique participatif qui a été réalisé à mi-parcours du projet dans les **4 sites** ciblés (Dar Bouazza, Tilouine, Taounate et Skoura). Les résultats révèlent les dépenses mensuelles des ménages, soulignent les revenus des foyers dégagés par la vente de leur production agroécologique, et démontrent l'impact de ce secteur sur l'autonomisation économique des femmes semencières. Il est à noter que la majorité des femmes impliquées sont des femmes paysannes exerçant une activité agricole saisonnière et disposant de petits terrains d'une superficie allant de 0,1 à 0,5 ha.

En 2016 et afin d'assurer un bon accompagnement des femmes semencières, et renforcer leurs capacités en tant qu'entrepreneures vertes dans le domaine de l'économie solidaire, et en particulier dans la production des semences et produits agroécologiques, deux business plans ont été élaboré au profit des groupements de femmes notamment deux coopératives<sup>9</sup> intégrant une meilleure connaissance des conditions de production des semences et les opportunités de commercialisation.

Les Business plans élaborés sont pertinents pour les coopératives (Ghafsai et Skoura) mais n'ont pas encore d'application sur le terrain tangible. Enfin, la génération de revenus stable n'a pas encore été assurée.

Enfin, les entretiens et visites de terrain laissent conclure qu'un **accompagnement plus approfondi** serait nécessaire, particulièrement en matière de **distribution/commercialisation**, tant individuellement qu'au niveau des coopératives féminines.

### - *Résultat 6.4. Les revenus des femmes agricultrices sont améliorés*

Suite aux différents entretiens avec les bénéficiaires au niveau des 4 sites, il s'avère que la génération de revenus commence à être assurée. En effet :

- Sur le site d'Errachidia, le GIEPAM a fait un bénéfice de 80.000 MAD en 2016. Les 60 femmes semencières du GIE ont eu leur part.
- Sur le site de Skoura, la coopérative JoudourLkeir a fait un bénéfice de 40.000 pour la vente du Cumin et sésame. Les 16 femmes de la coopérative ont eu leur part.
- Sur le site de Dar Bouazza, les femmes agricultrices vendent les produits paniers toute l'année sauf en Juillet-Août.
- Sur le site de Ghafsai, les femmes qui produisent de l'olivier ont vendu l'huile certifiée Biologique.

Plus particulièrement au niveau de ce dernier site, d'après les femmes bénéficiaires concernant certaines semences (tel que l'épeautre), les résultats ne peuvent être visibles qu'après les moissons car au-delà de la phase de formation, il est nécessaire de prendre en compte la saison des cultures. En effet, la multiplication des semences suit un cycle de culture. Concernant les semences en disparition, cela peut demander plusieurs années pour avoir une quantité acceptable pour la reproduction et la

<sup>9</sup> la coopérative de Joudour Lkheir à skoura Lhadra et la coopertaive Ariaef Kissane à Ghafsai

commercialisation. A ce jour, les femmes n'ont fait que multiplier les semences, il faudrait évaluer la génération des revenus après les prochaines moissons.

Enfin, ces actions visant l'autonomisation économique des femmes ont eu un fort impact en termes d'acceptation sociale du travail féminin par les communautés locales et la sensibilisation des hommes concernant le rôle que pourraient jouer les femmes dans l'activité agricole. Le projet contribue également à renforcer la confiance en soi des femmes agricultrices et à la formation de leadership féminin dans les communautés rurales.

#### **Témoignage de la femme semencière d'Errachidia**

.....*“Autant que femmes rurales et marginalisées, nous nous sommes regroupées pour sortir de notre isolement et partager nos expériences et nos connaissances (recettes, savoir-faire, alphabétisation etc..). Ensuite, l'idée nous est venue de nous organiser en association compte tenu de la volonté du groupe d'avoir une activité reconnue et génératrice de revenus, même modestes.*

*Avec les femmes du village, nous avons réussi à défier le climat aride et la prééminence masculine pour devenir les protagonistes d'un succès story passionnante. Alors que nous dépendions avant de nos familles, nous sommes devenues désormais autonomes, voire même productives et nous n'avons qu'un seul souci, préserver notre autonomie financière et contribuer à la lutte contre les effets néfastes du changement climatique. Nous avons fait des plantes aromatiques et médicinales (PAM) une activité de prédilection pour améliorer nos revenus et répondre aux besoins accrus de nos enfants et familles ».*

C'est ainsi que ces femmes ont décidé de sortir de l'ombre et d'exercer les différentes activités de collecte, séchage et de commercialisation des PAM d'une façon organisée et pragmatique. En améliorant la production des PAM selon une approche agroécologique, elles contribuent à la résilience de l'écosystème oasien pour une meilleure adaptation au changement climatique et déclarent le combat pour une vie plus digne.

#### **Résultat 7. Les connaissances en agroécologie ont été développées et diffusées**

Concernant l'objectif de conception et de diffusion des pratiques agroécologiques, plusieurs outils d'appui, de plaidoyer et de diffusion des réalisations du projet ont été élaborés tout au long de la mise en œuvre du projet autour des réalisations du projet, des bonnes pratiques et histoires réussies en agroécologie dépassant ainsi la cible au début du projet qui consistait à la réalisation de 3 capsules vidéo.

Sur le plan qualitatif, outre les outils pédagogiques, les actions de formation et de sensibilisation, ainsi que les différents supports de communication ont contribué à la diffusion de l'approche agroécologique au niveau des populations locales comme des partenaires. L'atteinte de l'objectif repose sur le partenariat fructueux entre THM et ONU Femmes, alliant leurs expertises respectives de sensibilisation et de communication. Dans l'ensemble, et suite aux entretiens et focus groupes, il en ressort que la capitalisation, la diffusion des pratiques agroécologiques, le **partage de savoirs et d'expériences semble avoir profité aux partenaires et bénéficiaires**. L'approche participative et inclusive dans les différentes étapes du projet a également contribué à l'atteinte de cet objectif.

#### **Témoignage de la femme semencière de Tilouine (Site d'Errachidia)**

*« Grâce au développement et la diffusion des connaissances autour des pratiques de l'agroécologie, les femmes du village ont été sensibilisés aux bienfaits de l'agro-écologie pour la santé et le sol. Les femmes ont apprécié ce projet et ont manifesté un grand intérêt dans ce sens. Ainsi, les habitants de la même zone dont elle relève sont devenus à même de produire des légumes par eux-mêmes sans recourir aux produits chimiques qui sont à l'origine de la prolifération de plusieurs maladies.*

*Aussi, les formations dispensées par le projet ont permis aux femmes d'apprendre des méthodes ayant trait notamment à la préservation de l'eau, principal enjeu dans la zone oasienne. Une technique assez importante dans une région caniculaire. Elles ont également pris connaissance des techniques d'arrosage et de préservation de l'humidité du sol et des plantes, ainsi que de compost entre autres.*

Sur le plan quantitatif, le projet visait des échanges et partage d'expériences agroécologiques à travers l'organisation d'au moins 4 ateliers de partage en 2 années et la participation de 20 femmes à ces évènements. Cet objectif a largement été dépassé.

En effet, en 2015, **deux campagnes de communication** ont été menées. La première s'est déroulée le 26 mai 2015 lors de l'inauguration du premier « Carrefour des Initiatives et des Pratiques Agroécologiques » (CIPA) ; La seconde campagne a été réalisée lors de l'atelier organisé à Skoura le 27 juillet 2015 au profit des femmes semencières.

En 2016, deux évènements régionaux sous forme de caravanes d'information et de sensibilisation des femmes agricultrices ont été menés :

Une première caravane avait pour objectif de mettre en évidence le rôle capital que jouent les femmes semencières dans la sécurité alimentaire de leur famille et de sensibiliser le grand public à l'intérêt de la préservation des semences locales paysannes adaptées aux conditions climatiques de leur milieu. **87 femmes agricultrices, 115 paysannes et semencières et 22 agriculteurs bénéficiaires de ce projet** ont ainsi eu l'occasion de témoigner de leur expérience personnelle et leur passion pour l'agroécologie au cours de la journée. La journée a permis également des échanges entre les femmes semencières de différentes régions (**Dar Bouazza, Tilouine, Ghafsai, et Skoura, ...**) et des moments de partage des enseignements, des connaissances acquises et des bonnes pratiques entre les paysans et paysannes.

La seconde caravane a été un événement incontournable qui a rassemblé **150 personnes** (femmes semencières, associations, coopératives, animateurs, visiteurs, bénévoles, etc...), cet événement a traité les meilleurs pratiques de l'agroécologie. Cette journée a également posé les enjeux et la gravité du problème de la sécurité alimentaire au Maroc. De ce constat, le rôle vital des femmes semencières dans la sécurité alimentaire a été souligné et l'assistance a été sensibilisée à l'intérêt de la préservation des semences locales paysannes, adaptées aux conditions climatiques du milieu, aptes à résister au changement climatique.

Un voyage d'échange en Tunisie a également été organisé sur l'Agroécologie ainsi qu'un **voyage d'étude et d'échange** sur la conduite de pépinières de PAM, les procédés de distillation et les **bonnes pratiques** dans ce domaine. Enfin, un voyage d'échange a été organisé à Lkalaa (Dades) au profit des femmes semencières d'Errachidia et en étroite collaboration avec l'association Dades pour le développement.

Enfin, en marge de la préparation de la COP 22 et afin de renforcer les capacités des femmes semencières en matière d'agriculture résiliente, ONU Femmes et le groupe de femmes semencières leaders a contribué à deux évènements d'échanges sur les pratiques agroécologiques pour une meilleure adaptation au changement climatique :

- Un atelier de sensibilisation sur le genre dans le domaine du changement climatique et l'agriculture résiliente. 25 femmes leaders dans l'agriculture résiliente ont pris part à cet évènement.
- Un atelier sur l'agriculture résiliente organisé en étroite collaboration avec le conseil régional de Tanger a connu la participation de 34 femmes agricultrices de la région du Nord

Le projet a engendré ainsi des **impacts directs et indirects** et induit des changements sur le plan individuel et organisationnel qui devraient s'inscrire dans un processus de longue durée.

L'impact du Projet dépend bien sûr, de la réussite et de la viabilité des activités déployées mais plus encore des processus de démultiplication résultant de l'exemplarité des réalisations et des dynamiques de développement créées au niveau local par le biais des associations ou coopératives.

### 3.3 Efficience

Ce critère analyse la relation entre les moyens et ressources (inputs) dans la réalisation des produits du projet (outputs). Cela permettra de connaître dans l'analyse des ressources quelles sont celles allouées aux aspects égalité de Genre et Droits Humains. Question qui sera abordée dans la partie consacrée à cet aspect (§2.2.5)

**Q :** Dans quelle mesure le modèle de gouvernance et de gestion du projet (les ressources financières, humaines et techniques, la structure de coordination) a-t-il été efficient par rapport aux produits et effets obtenus par rapport aux délais et budgets fixés initialement ?

#### **Résultat 8. Une gestion et un mode de gouvernance souple et approprié à la taille du projet**

La gestion du projet a été assurée directement par la chargée du projet au niveau de ONU Femmes en étroite collaboration avec la directrice de l'association partenaire, THM. Ce qui a facilité et simplifié le suivi de la mise en œuvre des activités et le reporting des résultats permettant ainsi l'atteinte des objectifs du projet.

La forte implication du partenaire a contribué au renforcement des capacités de son équipe interne qui s'est approprié la rigueur des procédures onusiennes par la pratique.

En outre, le fonctionnement des instances de pilotage et la coordination entre les principaux partenaires sont dans l'ensemble efficaces et ont permis le bon déroulement et le suivi des activités ainsi que les adaptations et ajustements nécessaires :

- Le comité de pilotage national regroupant les responsables des partenaires du projet (ONU Femmes, THM, Coopération Française, Ministère de l'Agriculture) s'est réuni annuellement pour discuter des orientations et réalisations.
- Le comité technique composé d'ONU Femmes, de THM et du POT, s'est réuni régulièrement pour examiner les réalisations des actions dans les 4 sites pilotes et s'informer sur l'état d'avancement. Ce comité est intervenu très souvent pour favoriser la coordination et le travail en commun des services extérieurs (ORMVA, IAV, Communes).
- La coordination des travaux sur le terrain a été assurée par un partenaire locale (Le programme Oasis Tafilalet/POT à Errachidia, et par les animatrices des sites de Ghafsai, Skoura Lhadra et Dar Bouazza.

Enfin le contexte socioculturel dans les 4 sites pilote malgré leur spécificités et différence n'ont pas affecté la mise en œuvre efficace du projet.

**Résultat 9. Une gestion efficiente des ressources humaines et financières**

Dans l'ensemble, l'efficience de mise en œuvre des ressources humaines et financières est efficiente malgré la courte durée du projet (2 année), les contraintes dans la conduite du projet notamment la difficile mobilisation des femmes participantes sur certains sites ; la difficulté pour le recrutement des coordinatrices locales ; l'infrastructure routière et les problématiques de transport pour accéder aux sites pilotes. Mais aussi l'emploi du temps des agricultrices conditionnant une implémentation plus lente.

Etant donné le budget global alloué (Environ 300 000€), le projet ne pouvait pas permettre le recrutement d'une coordinatrice nationale du projet. Ceci n'a pas entravé la gestion efficiente du projet.

L'analyse financière du projet montre que toutes les activités prévues ont été réalisées et le retard d'exécution enregistré au démarrage a été largement résorbé grâce au changement adopté en matière d'appui technique sur le terrain.

L'analyse financière a été effectuée sur la base des données fournies dans les comptes rendu annuels d'exécution financière élaborés tous les fin de mois d'octobre. La présentation du budget a été réalisée en Dollars dans le compte rendu de la 1ère année. Les 2 derniers en Euros.

Le projet a disposé d'un budget d'environ 300 000 euros échelonné entre 2014 et 2016. Trois conventions ont été signées entre ONU Femmes et la coopération française.

Par rapport au budget alloué (en euros) dans le projet Femmes Semencières, la situation au 31 octobre 2016 présentée dans le tableau ci-dessous montre que la répartition annuelle du budget est globalement équilibré :

	Budget global	Budget dépensé ou engagé	Ecart
<b>1<sup>ère</sup> année</b>	113 769,22	111 941,57	1 827,65
<b>2<sup>ème</sup> année</b>	110 000	97 517,00	12 483,00
<b>3<sup>ème</sup> année</b>	105 467,72	105 322,94	144,78
<b>Total</b>	<b>329 236,94</b>	<b>314 781,51</b>	<b>14 455,43</b>

Sur la base de plans de travail annuels, le suivi financier a été effectué de manière trimestrielle à travers les autorisations de financement et de confirmation des dépenses (FACE).

**Résultat 10. Un dispositif de suivi-évaluation et de reporting accès sur les résultats**

Le dispositif de S&E a été très efficient et le reporting a évolué durant la mise en œuvre du projet selon des périodicités différentes (3 mois, 12 mois). Les résultats sont rapportés conjointement par ONU Femmes et THM ; malgré les changements de coordination au sein de THM au cours du projet qui ont rendu difficile le reporting régulier.

Les fiches et rapports d'activités trimestrielles et annuelles sont très clairs et informatifs, et témoignent du bon suivi des activités. Le S&E a très bien fonctionné dans la circulation de l'information entre les 4 sites pilotes d'une part et entre l'ONU Femmes et le siège d'autre part.

Aussi, l'outil informatique utilisé par ONU Femmes pour faciliter la récolte, le stockage, la manipulation et l'échange des informations, était très efficace. Toutes les données statistiques sont insérées dans le RMS.

**Pour rappel, parmi les outils de suivi et reporting de projets utilisés par ONU Femmes :**

- **Rapport trimestriel (Quarterly Report) :** C'est un état d'avancement des activités du projet sur 3 mois.  
**Rapport annuel Annual Report :** retrace les efforts d'ONU Femmes dans sa campagne pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans le monde entier. Il met en évidence les initiatives clefs entamées par l'organisation au cours de l'année et fournit des rapports financiers concis, une liste de nouveaux programmes et projets, ainsi que les coordonnées de contacts.  
**Système de gestion des résultats / Result Management System ou RMS :** C'est une plate forme informatique utilisée pour la planification, le suivi et le reporting des projets / programmes. .

La qualité du suivi est également liée au fort investissement et l'engagement personnel de la coordinatrice du projet au niveau de ONU Femmes qui participe de manière active aux différentes activités du projet et se déplace souvent sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement. La coordinatrice a également organisé des réunions régulièrement avec le principal partenaire du projet : l'association Terre et Humanisme Maroc.

### 3.4 Durabilité

La courte période du projet et de l'évaluation ne permettant pas une évaluation d'impact à proprement parler, les critères d'impact et durabilité ont été ici regroupés. Il s'agira principalement d'évoquer des changements structurels possibles induits par les activités/outputs/outcomes du projet, en termes d'amélioration des conditions de vie des détentrices de droit, et de la préservation de la biodiversité.

Il s'agira ensuite de mettre en lumière les conditions de pérennisation de ces effets, qui permettent aux partenaires et aux usagères de consolider les résultats atteints dans le cadre institutionnel et stratégique actuel.

**Q :** Dans quelle mesure les effets positifs attribuables au projet sont susceptibles de perdurer à moyen et long terme ??

**Q :** Le projet a-t-il produit les instruments pour continuer la dynamique créée et la génération d'initiatives de développement des activités viables pour le développement de l'agro-écologie et la promotion des femmes semencières ?

Les activités initiées ont toutes les chances de perdurer, surtout parce qu'elles ont été entreprises collégialement par l'ONU femmes et ses partenaires institutionnelles : Le Programme Oasis Tafilalet qui est un partenaire essentiel d'appui dans la mise en œuvre du projet ; Le Ministère de l'Agriculture avec ses offices régionaux (ORMVA) qui ont assuré l'appui logistique sur le terrain ; la Direction Générale des Collectivités locales en tant que représentant des communes ciblées par le projet et enfin les associations et coopératives locales

L'analyse montre en effet une réelle appropriation par les acteurs aussi bien centraux, que régionaux et locaux des enjeux de l'agroécologie et de la conservation des semences. Par ailleurs le projet s'est attaché à développer des produits en réponse à des besoins réels et clairement exprimés par ces acteurs, ce qui est en soi un gage de durabilité.

L'appui à la création de coopératives constitue aussi un modèle pertinent pour la durabilité, dans un contexte oasien et rural où dominent les petites structures économiques, à travers la mutualisation des moyens de production et de commercialisation leur permettant de mieux se positionner et satisfaire la demande du marché local, national et créer de la richesse au niveau de la communauté.

Un autre indicateur de durabilité concerne l'autonomisation économique des féminines semencières qui ont gagné en assurance et sont devenues plus entreprenantes et deviendront un acteur indéniable et un interlocuteur de poids dans le processus de planification locale.

Exemple de la femme semencière du site de Ghafsai qui est maintenant régulièrement sollicitée par les autorités locales et par citée comme modèle au niveau national et international. A ce titre, elle a été primée à plusieurs reprises : Prix de la Fondation Yves Rocher, Trophées Initiative Climat Afrique Francophone édition 2016 à l'occasion de la COP22....

Pour la généralisation et la répliquabilité de ce type de projet, les outils de communication et de gestion de connaissances élaborés contribueront à la diffusion, le partage des bonnes pratiques et de développer ce type de projet dans d'autres régions.

Enfin, le développement des capacités aussi bien des agricultrices et femmes semencières que les jeunes hommes permet l'appropriation et l'adoption des pratiques agroécologiques et la pérennisation des activités initiées dans le cadre du projet.

Quant à la production et la conservation de semences locales, notamment celles qui étaient en voie de disparition, elle aura un fort impact au niveau de la sauvegarde et la pérennité du patrimoine semencier marocain.

Exemple du petit épeautre et du thym local sur le site de Ghafsai ; le cumin sur le site de Skoura ; gombos et du carthame sur le site d'Errachidia).

### 3.5. Genre et droits humains

Le projet des femmes semencières étant basé sur une approche Genre et Droits humains forte, il apparaissait important d'évaluer l'application de l'approche de manière transversale à travers les critères évaluatifs standards mais aussi de manière approfondie dans le cadre d'un critère spécifique et ceci à travers trois niveaux :

**Q :** Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet a été réalisée en conformité avec l'approche Genre et DH ?

**Q :** Dans quelle mesure le projet a promu la participation des détentrices de droits et des groupes marginalisés ?

**Q :** Dans quelle mesure le projet a-t-il eu un effet concernant l'égalité de genre et les DH dans les communautés cibles ?

**L'approche genre** a imprégné le projet de sa conception aux réalisations notamment la promotion de l'égalité et de l'équité entre les femmes et les hommes et la participation des femmes comme des hommes participants aux projets à tous les processus.

De plus, l'approche basée sur les **droits humains** a été appliquée tout au long du projet qui place la femme rurale et agricultrice (détentrices de droits) et sa communauté au centre des processus, et s'attache à renforcer également les capacités des détenteurs de devoirs : administrations locales, associations etc.

Ainsi, le projet « Femmes Semencières » s'inscrit dans une démarche fondée **sur l'approche droit humain**, afin de contribuer aux réponses multiples et urgentes auxquelles font face les femmes agricultrices dans le circuit des semences et dans l'agroécologie.

Il s'inscrit dans les réponses aux multiples défis et enjeux auquel fait face le Maroc dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de sa nouvelle Constitution, adoptée en 2011, et notamment :

- L'article **19** garantissant l'égalité entre les hommes et les femmes dans la jouissance de tous les droits, y compris économiques et environnementaux ;
- L'article **31** consacrant la responsabilité de l'état, établissements publics, collectivités territoriales à mobiliser tous les moyens pour faciliter un égal accès aux conditions permettant de jouir des droits à l'eau et à un environnement sain et au développement durable.
- **L'article 34**, qui oblige les pouvoirs publics à élaborer et mettre en œuvre des politiques destinées aux personnes et aux catégories à besoins spécifiques. traiter et prévenir la vulnérabilité de certaines catégories de femmes et de mères, d'enfants et de personnes âgées ;

Le projet répond aussi, dans les recommandations du Rapport « Droits des femmes et le droit à l'alimentation durable et à l'agriculture » adopté à l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2012. Le Conseil des droits de l'homme plaide en faveur de l'obligation de résultats et décline une démarche systémique<sup>10</sup> fondée sur la nécessité :

- D'un soutien multilatéral indirect du maintien de la biodiversité agricole en permettant de rendre compatibles le droit à la propriété intellectuelle et la réalisation du droit à l'alimentation, l'accès à la terre et à l'eau.
- De soutenir les filières agricoles/agroécologiques paysannes car ces droits sont sans voies de recours en contraste avec la protection internationale des droits des obtenteurs et des brevets pris par les industriels ;
- De promouvoir les variétés agricoles paysannes, familiales et les savoirs correspondants par des politiques volontaristes de préservation et de promotion ;
- D'articuler les filières et de mettre la science au service des agriculteurs et agricultrices,
- De soutenir et renforcer les systèmes locaux d'échanges en matière d'agriculture durable ; De repenser les politiques fiscales et agricoles ; de procéder à l'utilisation de la fiscalité pour encourager des régimes alimentaires sains ; de revoir le système de subventions existant et réglementer les pratiques du marché.

En effet, la participation des femmes et des détentrices de droits ainsi que des groupes marginalisés tels que les jeunes agriculteurs dans les zones rurales enclavées a ainsi été noté dans l'évaluation. En effet, la sélection des participants (hommes et femmes) a été basée sur l'exercice d'une activité agricole mais surtout sur l'identification des jeunes et femmes-leader qui peuvent jouer le rôle de dynamiseur et intermédiaire avec des éventuels partenaires.

En outre, et étant donné le faible encadrement technique dans le domaine agricole sur les sites d'intervention du projet, les focus group avec les bénéficiaires ont confirmé que l'offre formative et d'accompagnement autour des activités génératrices de revenus correspondait tout à fait à leurs besoins car les femmes cibles sont en majorité des femmes analphabètes et ne possèdent pas une expérience dans la gestion collective des projets générateurs d'emplois.

La femme semencière de Ghafsai qui est de plus en plus sollicitée par les pouvoirs publics et les administrations locales pour participer aux réunions

Les femmes sont enfin reconnues de la part des hommes (notamment les maris) pour le rôle économique qu'elles pourraient jouer dans le noyau familial et communautaire. Cependant, cette approche n'a pas encore démontré sa pertinence sur le plan fiabilité économique surtout en

<sup>10</sup>[http://www.un.org/french/documents/view\\_doc.asp?symbol=A%2FHRC%2F19%2F59&Submit=Recherche&Lang=F](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A%2FHRC%2F19%2F59&Submit=Recherche&Lang=F) Aussi le Rapport Droits des femmes et le droit à l'alimentation, Conseil des droits de l'homme, Assemblée générale Nations Unies décembre 2012 A/HRC/22/50

termes de mise en œuvre d'une activité génératrice des revenus stables pour les femmes semencières afin de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles.

Enfin, le projet n'a pas généré des données désagrégées sur les groupes cibles. De manière plus globale, le projet « Femmes Semencières » s'inscrit dans une démarche fondée sur l'approche Droit Humain, afin de contribuer aux réponses multiples et urgentes auxquelles font face les femmes agricultrices dans le circuit des semences et dans l'agroécologie.

## 4 Déductions et Conclusions

1. Le projet a permis au groupe cible, les agricultrices vulnérables disposant de petites exploitations ayant un **savoir-faire agricole**, de maîtriser les pratiques agroécologiques et de produire des semences locales qu'elles connaissent déjà .
2. L'évaluation du projet Femmes Semencières confirme que la réduction des disparités entre les sexes dans le domaine de l'agroécologie et de la conservation des semences peut avoir un **impact durable sur la vie des femmes** et contribuer de manière importante à la réalisation de l'égalité des sexes et du développement durable.

**Parole d'une femme semencière** : Suite à un amalgame lié aux traditions et à la mauvaise interprétation de la religion, les femmes ont été pendant longtemps dévalorisées et exclues, et les réhabiliter dans leur statut n'est pas chose facile, mais c'est un travail qui mérite d'être fait.

**Parole d'un jeune agriculteur** : le travail des femmes est considéré, selon lui, comme une honte, « *La place de la femme est chez elle pour s'occuper des enfants et des tâches ménagères* ». Or, pour permettre le renforcement des capacités des femmes dans l'agroécologie, il faut sensibiliser les hommes paysans.

3. Les actions d'information et de sensibilisation sur la propriété des terrains, menées dans le cadre du projet, ont contribué à la réduction des inégalités à travers **l'accès des femmes agricultrices à la terre**.

A titre d'exemple, 10 femmes sur le site Tilouine et 12 femmes de la coopérative Ariaf Kissane (site de Ghafsai) ont acquis des terrains de 1 et 5 ha pour réaliser des activités de plantation de légumes bio et des Plantes aromatiques et médicinales Ainsi, les agricultrices se sentent aujourd'hui davantage connectés à leurs parcelles de terre.

4. L'implication des femmes lors des séances de sensibilisation et de diagnostic participative démontre **l'intérêt direct que représente l'agroécologie** pour leur famille, pour leurs besoins quotidiens et l'amélioration des conditions de vie à travers la production maraichère pour l'autoconsommation.

**Parole d'une femme semencière** : la femme est naturellement une conservatrice des graines à l'instar du fœtus qu'elle porte lors d'une grossesse. L'expérience vécu dans le cadre de ce projet est vivante et humaine, et associer la femme à l'activité agricole et notamment la conservation de la semence a un côté magique qui bien transmis, éveille les sens et réveille les consciences.

5. Le projet a démontré que l'agroécologie à travers la conservation des semences a permis **d'augmenter leur leadership** dans un contexte d'adaptation au changement climatique et assurer le développement d'activité génératrice de revenus.

l'amélioration du revenu des femmes des coopératives ciblées par le projet entre 2014 et 2016 notamment via la vente de paniers de légumes bio et achats et échanges de semences traditionnels et de plantes dans les marchés locaux. 32 femmes ont procédé à l'ouverture de comptes bancaires à leurs noms.

6. Le **renforcement des capacités** de la population cible a été au centre du projet. Ainsi, des formations se sont déroulées sur les pratiques agroécologiques, techniques de collecte, de production et préservation des semences locales, et des voyages d'échanges ont été réalisés au niveau régional et national.
7. Grâce à l'intérêt suscité par le projet pour la production et la sauvegarde des semences locales, les femmes semencières se sont réappropriées le **savoir-faire agricole traditionnel et ancestral** tout

en l'améliorant avec les pratiques agroécologiques avec un retour aux variétés rustiques qui sont plus adaptés aux changements climatiques. Le projet a ainsi permis le retour au potager familial alors que ces dernières années, les femmes ont commencé à délaisser même la culture vivrière et acheter tous au souk.

Ainsi,

**Parole d'une femme semencière :** Il y a eu une sorte de contagion et maintenant plusieurs personnes (femmes et hommes) en dehors du projet parlent de vouloir utiliser les semences anciennes qui s'adaptent mieux au changement climatique ».

Dans le site de Ghafsai, les femmes semencières envisagent de valoriser les épeautres, une semence locale connue pour ses vertus antiallergiques : la paille est utilisée pour la confection des oreillers antiallergiques et les grains sont également valorisés. Elles savent très bien qu'une forte demande pour ce produit provient de la ville.

8. La multiplication des semences peut se faire dans des petites parcelles. Les semences issues peuvent être valorisées en produits finis pour une commercialisation et donc une génération de revenu.
9. De plus, le prix élevé des semences conventionnelles alourdit souvent les charges du producteur. En apportant une alternative écologique et économique, la production de semences paysannes contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales vulnérables.
10. Deux points importants ont été appris par les femmes dont elles n'étaient pas conscientes : les phénomènes de pollinisation et hybridation ainsi que les conditions de conservation.
11. La production de semences et de plantes bio constitue une grande opportunité pour plus de visibilité de la participation des femmes dans l'exploitation agricole.

70 femmes dans les sites pilotes sont devenues des gardiennes de semences locales et ont acquis une autonomie en matière de production de semences.

12. Le projet a contribué à la mise en place d'un système de solidarité communautaire : les femmes semencières partagent leurs savoirs acquis ainsi que leurs surplus de production avec leurs voisins et familles, multipliant le nombre de bénéficiaires indirects sur la voie de la conservation des semences traditionnelles et de la production agro-écologique.

**Parole d'une femme semencière :** Faute d'emploi générant un revenu stable, les femmes semencières ambitionnent de disposer, d'une ferme où celles-ci pourraient travailler collectivement pour produire des semences et commercialiser leurs produits. De quoi avoir une rentrée d'argent sûre et une autonomie financière au lieu de quitter la campagne pour travailler dans le monde urbain.

**Parole d'un jeune agriculteur :** En l'absence d'encouragement, le début était bien évidemment difficile. Il fallait connaître les saisons et classer les légumes en familles. Mais, la production, qui a eu lieu par la suite, et la forte demande de produits naturels m'ont encouragé à continuer. Et c'est là que j'ai senti que ce projet est susceptible de susciter un engouement dans l'avenir, enchaîne le jeune agriculteur, en révélant que les clients affluaient de plus en plus nombreux au fil du temps.

13. Cependant, le volet qui manque dans ce projet est le côté scientifique. Aucune évaluation des semences n'a été effectuée par les centres de recherche partenaires. Ceci n'a néanmoins pas affecté l'atteinte des objectifs du projet.

14. En plus de l'autonomie financière, **l'augmentation de la mobilité des femmes** et leur participation aux caravanes, aux manifestations agricoles (Salon de l'Agriculture / SIAM de Meknès, ...), foires, festivals...est un indicateur de l'autonomie sociale.
15. Les femmes sont enfin **reconnues de la part des hommes** (notamment les maris) pour le rôle économique qu'elles pourraient jouer dans le noyau familial et communautaire.
16. Enfin, la **création de partenariats novateurs** (groupements GIE, coopératives professionnelles...) et à différents niveaux a favorisé la création de synergies qui constituent une valeur ajoutée significative pour l'atteinte des résultats du projet.

## 5 Recommandations

Dans un souci de pérennisation et de généralisation des acquis du projet, quelques recommandations ont été émises et transcrites en fin de rapport à l'endroit de l'ONU Femmes et de ses partenaires.

Les recommandations sont destinées à l'ensemble des parties prenantes concernées :

1. Continuer d'adapter les rythmes de formation en fonction de la disponibilité et le mode de vie et de travail des femmes : Le rythme habituel des sessions de formation a été modifié pour se concentrer sur des demi-journées plutôt que sur des journées entières laissant les formatrices disponibles pour faire le tour des fermes et donner des conseils directement aux femmes agricultrices.
2. Privilégier la pratique et les actions concrètes plutôt que les connaissances théoriques : Le programme de formation initial était composé essentiellement de modules théoriques et de quelques formations pratiques sur le terrain. Lors des ateliers de formation, les femmes bénéficiaires, majoritairement analphabètes, ont exprimé un besoin de renforcer davantage le volet pratique qui leur permettait d'assimiler plus facilement les techniques d'agroécologie utilisés dans les différents contextes agricoles.
3. Il est important de suivre l'évolution des 4 sites pilotes. L'idéal serait que les coordinatrices des 4 sites accompagnent les femmes semencières avant et après les moissons pour le suivi des graines et des plants.
4. Impliquer les centres de recherche telles que l'INRA qui devrait intervenir pour évaluer les semences car les sites manquent de compétences pour établir les fiches relatives aux semences sur une base scientifique. L'introduction de nouvelles technologies devrait venir plus tard, sur la base des conclusions / recommandations des études sur les besoins du marché et les possibilités d'investissement.
5. Réaliser un manuel pour la production de la semence paysanne au Maroc en partenariat avec des centres de recherche tels que l'INRA, l'IAV, l'ENFI, ... afin de capitaliser et documenter les résultats du projet. Cela permettra une gestion de la base de données plus scientifique et l'établissement de fiches techniques sur les semences.
6. Généraliser cette expérience d'approche territoriale pour des projets d'agroécologie et la répliquer dans d'autres sites pilotes au niveau national.
7. Renforcer les échanges d'expériences et le réseautage des femmes semencières au niveau national et encourager la constitution d'un réseau des femmes semencières notamment en Afrique francophone qui constitue un potentiel pour la sauvegarde des semences locales et paysannes. ...

## 7 Annexes

### 7.1. Liste de la documentation consultée

#### 7.1.1. Documentation de projet

- Brief ONU Femmes Femmes Semencières (2013/2014)
- Accord de coopération ONU Femmes / THM
- Document de projet -Prodoc (2012/2013)
- Budget 2013-2015 pour le gouvernement français (décembre 2013)
- Résumé des activités réalisées (mai 2014)
- Rapport d'activité n°1 Avril/Juin 2014
- Rapport d'activités n°2 Juillet/Septembre 2014
- Rapport d'activités Juin/ Aout 2015
- Rapport d'activités Octobre/novembre 2015
- Compte Rendu d'Exécution Technique année 1 (octobre 2014)
- Compte Rendu d'Exécution Technique année 2 (octobre 2015)
- Compte Rendu d'Exécution Technique année 3 (octobre 2016)
- Compte rendu financier année 1 (octobre 2014)
- Compte rendu financier année 2 (octobre 2015)
- Compte rendu financier année 3 (octobre 2016)
- Premier rapport annuel au gouvernement français 1er novembre 2013 – 31 octobre 2014
- Second rapport annuel au gouvernement français 1er novembre 2014 – 31 octobre 2015
- Troisième rapport annuel au gouvernement français 1er novembre 2015 – 31 octobre 2016)
- Plan de travail année 1 (mars 2014)
- Funding authorization and Certificate of expenditure FACE 1 trimestre (mars 2014)
- FACE 2 trimestre (juin 2014)
- FACE (oct 2015)

#### 7.1.2. Rapports d'outputs

- Rapport de mission formation sur les techniques d'Agroécologie - El Jadida (Août 2014)
- Rapport de mission formation sur les techniques de préparation des lits de semences / agroécologie - Ghafsai (Novembre 2014)
- Rapport de mission formation sur les techniques de préparation des jardins agroécologique - Skoura (Décembre 2014)
- Lettre d'invitation formation FS CIPA (Juillet 2015)
- Programme formation FS CIPA (Juillet 2015) Gestion des coopératives - marketing et commercialisation - formation sur la conduite agroécologique (sésame et cumin)
- Programme provisoire session formation Gestion administrative et financière des coopératives agroécologiques (juillet 2015)
- Programme du voyage d'étude sur les PAMs (aout 2015)
- Compte rendu de la 6e session de formation - Ghafsai (mai 2015)
- Rapport de mission formation sur la détermination des semences les mieux adaptées aux conditions locales localités sud Maroc (février 2016)
- Rapport de mission formation sésame et cumin et livraison de l'équipement de PAM - localités Skoura (septembre 2015)
- Rapport de mission formation sur la gestion administrative et financière des coopératives, commercialisation et marketing - Skoura (juillet 2015)

- Compte rendu de la 5e session de formation - Skoura Llhadra (mai 2015)
- Note conceptuelle Caravane des FS Erfoud (Septembre 2015)
- Rapport du premier symposium international de l'agroécologie oasienne (octobre 2015)
- Programme de la caravane de la semence à Dar Bouazza le 6 février 2016
- Présentation étude socio-économique (2015)
- Compte rendu de mission de l'étude socio-économique (Mai 2015)
- Rapport Diagnostique filière de semence locale Ahmed Bouyahiaoui (Juin 2015)
- Rapport Business Plan Coopérative Kissane
- Business Plan Coopérative Kissane
- 4 capsules vidéo pédagogiques
- Liste des participantes des sites de Ghafsai et Tilouine

### 7.1.3. Supports de communication

- Note de communication pour le site web (juillet 2015)
- Appui aux femmes semencières - Portraits (2015)
- Dépliant (2015)
- Article de Presse Formation à Douar Skoura- « De l'agroécologie comme moyen d'autonomisation des paysannes semencières (2014/2015) »
- Article « Initiation des femmes semencières à la bonne gouvernance de leurs coopératives » Skoura (2015)
- Roll up Projet
- Fiche action et cadrage Podcast femmes semencières 2014-2015
- Podcast Femmes Semencières
- 4 portraits de femmes semencières (études de cas)

### 7.1.4. Autre documentation nationale et internationale

- Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement UNDAF 2012-2016 – Royaume du Maroc (2011)
- Rapport Annuel 2015, Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement UNDAF 2012-2016 (2016)
- Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (2011)
- Plan Gouvernemental pour l'Égalité (PGE) 2012-2016
- Convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDAW) (1979)
- Objectifs Millénaires du développement 2000-2015

## **7.2. Tableau des parties prenantes et leur participation au processus d'évaluation**

<b>Nom et type d'acteur (qui)</b>	<b>Rôle dans le projet (quoi)</b>	<b>Intérêt (pourquoi)</b>	<b>Implication (comment – quand)</b>	<b>Priorité</b>
Equipe ONU-Femme (Détenueurs d'obligation)	Gestion du projet	Agence d'exécution	Réunions, entretiens, correspondance (impliquer tout au long du processus)	Haute
AFD / Coopération française	Bailleur de fonds (+ de 50%)	Financement		
Équipe THM (Détenueurs d'obligation)	Partenaire principal	Mise en œuvre du projet/ Acteur clé Expertise	Réunions, entretiens, correspondance (Impliquer tout au long)	Haute

		agroécologie	du processus)	
Coordinatrices site (Détenrices de droits d'obligation)	Membres de l'équipe du projet	Expérience du terrain, Leadership local	Entretiens individuels, visites (phase collecte données terrain) Restitution résultats (Phase finale)	Haute
Formatrices (Détenrices de droits d'obligation)	Membre de l'équipe du projet	Connaissance et expertise dans le domaine de l'agro-écologie Bénéficiaires output 1.1	Entretiens individuels (phase terrain) Restitution résultats (Phase finale)	Haute
Femmes Semencières (Détenrices de droits)	Bénéficiaires primaires	Cible principale, Bénéficiaires outputs 1.1, 1.2, 2.1	Entretiens individuels et collectifs (Phase terrain) Restitution résultats (Phase finale)	Haute
Agricultrices et Agriculteurs (Détenrices de droits)	Bénéficiaires secondaires	Population cible du projet, éventuels bénéficiaires output 2.2	Entretiens individuels (phase terrain)	Moyenne
IAV, Fac Errachidia... (Détenrices de droits)	Partenaires techniques	Expertise technique Bénéficiaires output 2.2	Entretiens téléphoniques (Phase terrain)	Moyenne
Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime (Détenrices de droits)	Partenaires institutionnels	Acteur gouvernemental	Entretien individuel (phase terrain)	Basse
Représentants ONU Maroc	Partenaires stratégiques	Lien stratégie UNDAF, synergies autres programmes	Entretien individuel (phase terrain)	Basse

### 7.3. Guides d'entretien

Les grilles d'entretiens ci-dessous reprennent les principaux thèmes qui ont fait l'objet des entretiens individuels ou focus groupes. Les questions spécifiques ont été posées telles que formulées dans la matrice d'évaluation et en fonction du niveau socioculturel de la cible.

Avant le démarrage de chaque interview, la consultante se présente, fait un tour de table pour la présentation des participants dans le cas de focus groupe, rappelle les principaux éléments concernant le projet. Elle informe également les participants sur les objectifs de l'évaluation et le déroulement de l'entretien, l'importance de la participation à l'évaluation. Elle précise que toutes les informations seront anonymes (confidentialité).

#### 7.3.1. Focus Group Femmes Semencières (1h-1h30, max 10 personnes)

a. Questions relatives à la pertinence

- Comment avez-vous entendu parler du projet ?
- Qu'est-ce qui vous a décidé à y participer ?
- Comment avez-vous participé ? À quelles activités ?
- Comment avez-vous trouvé les activités proposées en général ?
- Quelle est selon vous la valeur ajoutée du projet notamment en terme d'intégration des pratiques agro-écologiques ?
- Quel est l'intérêt de la conservation des semences locales pour vous ?
- Quelles étaient vos attentes par rapport au projet lorsque vous avez été impliquées ?
- Dans quelle mesure ces attentes ont été réalisées ? Dans quelle mesure le projet a répondu à vos priorités et dans ce domaine ?

b. Questions relatives à l'efficacité / Impacts

- Aviez-vous entendu parler d'agro-écologie avant ? d'agriculture bio/naturelle ? Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?
- Quelles sont les bonnes pratiques développées par le projet ?
- Est-ce que vous avez appris des choses intéressantes ? Qui vous servent dans votre pratique de tous les jours ? pouvez-vous en parler un peu ?
- Comment avez-vous trouvé les formations spécifiquement ? Les intervenants étaient-ils intéressants ? clairs ? et le matériel didactique ?
- Quelles sont les connaissances et compétences renforcées suite aux formations et ateliers d'échanges et de partage dont vous avez bénéficiés ?
- Quelles sont les nouveaux savoirs et les techniques transmis par le projet ?
- Comment ces nouvelles connaissances et compétences ont été appliquées dans vos activités ?
- Quel est le niveau de satisfaction par rapport aux résultats du projet ?
- Comment avez-vous vécu cette expérience et quels sont les acquis suite au projet ?
- Où en êtes-vous avec votre activité de femme semencière / d'agricultrice ? Est-ce que vous générez des revenus ?
- Est-ce que les activités du projet ont aidé à augmenter vos revenus ?
- Comment ces revenus ont été utilisés ? Pouvez-vous nous donner des exemples de choses pour lesquelles vous n'aviez pas assez de moyens financiers et que vous pouvez réaliser maintenant ?
- Dans quelle mesure le projet a contribué à un changement au sein des communautés ciblées en termes d'accès aux ressources ? En termes de pouvoir décisionnel ?
- L'attitude des membres des communautés (hommes et femmes) a-t-elle changé vis à vis des agricultrices/FS ? Des femmes en général ?

c. Perspective Genre

- Pourriez-vous présenter rapidement : âge, état matrimonial, niveau de scolarité, nombre d'enfants ?
- Y-a-t-il des choses que vous aimeriez faire mais que vous ne pouvez pas faire en tant que femme ? Exemple ?
- Est-ce que les activités auxquelles vous avez participé dans le cadre du projet peuvent changer ça ? sinon, qu'est-ce qui pourrait changer ?
- Quelles sont les activités auxquelles vous avez participé qui ont affecté la dynamique entre les sexes au sein de la famille, communauté (prise de décision, participation, etc.) ?

- Comment votre environnement voit le fait qu'une femme travaille ? Comment votre environnement vous voit-il ?
- Est-ce qu'il y a des hommes de votre entourage (maris, fils...) qui ont contribué avec vous aux activités du projet ?
- Quelles sont les activités qui les ont plus intéressés ?
- Est-ce que la manière de participation des femmes et des hommes au projet est différente ?
- Est-ce que la perception des résultats du projet diffère entre les hommes et les femmes qui participent au projet.
- Est-ce que c'est facile de travailler avec eux ? Comment votre environnement le voit-il ?

d. Questions relatives à la durabilité / recommandations)

- Comment vous voyez vous dans 1 an ? 5 ans ? 10 ans ?
- Quelles seraient vos besoins en formation et renforcement de capacités complémentaires ?
- Est-ce que vous souhaitez continuer le projet ?
- Avez-vous des suggestions pour assurer la durabilité, la pérennisation du projet ? Des critiques ? Des interrogations ?
- Dans l'ensemble êtes-vous satisfait(e) du projet ?

7.3.2. Entretien Hommes / jeunes bénéficiaires

**(30min-1h, individuel, semi-directif)**

a. Questions relatives à la pertinence

- Comment avez-vous entendu parler du projet ?
- Qu'est-ce qui vous a décidé à y participer ?
- Comment avez-vous participé ? À quelles activités ?
- Comment avez-vous trouvé les activités proposées en général ?
- Quelle, est selon vous, la valeur ajoutée du projet notamment en terme d'intégration des pratiques agro-écologiques ?
- Quel est l'intérêt de la conservation des semences locales pour vous ?
- Quelles étaient vos attentes par rapport au projet lorsque vous avez été impliqués ?
- Dans quelle mesure ces attentes ont été réalisées ? Dans quelle mesure le projet a répondu à vos priorités et dans ce domaine ?

b. Questions relatives à l'efficacité / Impacts

- Aviez-vous entendu parler d'agro-écologie avant ? d'agriculture bio/naturelle ? Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?
- Quelles sont les bonnes pratiques développées par le projet ?
- Est-ce que vous avez appris des choses intéressantes qui vous servent dans votre pratique de tous les jours ? pouvez-vous en parler un peu ?
- Comment avez-vous trouvé les formations spécifiquement ? Les intervenants étaient-ils pertinents ? clairs ? et le matériel didactique ?
- Quelles sont les connaissances et compétences renforcées suite aux formations et ateliers d'échanges et de partage dont vous avez bénéficiés ?
- Quelles sont les nouveaux savoirs et les techniques transmis par le projet ?
- Comment ces nouvelles connaissances et compétences ont été appliquées dans vos activités ?
- Quel est le niveau de satisfaction par rapport aux résultats du projet ?
- Comment avez-vous vécu cette expérience et quels sont les acquis suite au projet ?

- Dans quelle mesure le projet a contribué à un changement au sein des communautés ciblées en termes d'accès aux ressources ? En termes de pouvoir décisionnel ?
- L'attitude des membres des communautés (hommes et femmes) a-t-elle changé vis à vis des agricultrices/FS ? Des femmes en général ?

#### c. Perspective Genre

- Comment vous et votre environnement voit le fait qu'une femme travaille ?
- Est-ce qu'il y a d'autres hommes de votre entourage qui ont contribué avec vous aux activités du projet ?
- Quelles sont les activités qui les ont plus intéressés ?
- Est-ce que la manière de participation des femmes et des hommes au projet est différente ?
- Est-ce que la perception des résultats du projet diffère entre les hommes et les femmes qui participent au projet.
- Est-ce que c'est facile de travailler avec les femmes ?

#### d. Questions relatives à la durabilité / recommandations)

- Comment vous voyez vous dans 1 an ? 5 ans ? 10 ans ?
- Quelles seraient vos besoins en formation et renforcement de capacités complémentaires ?
- Est-ce que vous souhaitez continuer le projet ?
- Avez-vous des suggestions pour assurer la durabilité, la pérennisation du projet ? Des critiques ? Des interrogations ?
- Dans l'ensemble êtes-vous satisfait(e) du projet ?

#### 7.3.3. Entretiens partenaires (THM, Partenaires techniques, autres agences ONU)

##### **(30min-1h, individuel, semi-directif)**

#### a. Questions relatives à la pertinence

- Expliquez votre fonction au sein de l'organisation, depuis combien de temps ?
- Pourriez-vous nous décrire le contexte du projet ?
- Quelle est la valeur ajoutée du projet pour répondre aux enjeux identifiés ?
- Quelle est l'avantage comparatif d'ONU femmes en tant que porteur de projet dans la conception et la mise en œuvre de l'intervention.
- Avez-vous participé à la conception du projet ? Si oui expliquez comment.
- Quel a été votre rôle dans le projet ? Avez-vous assisté/coordonné des activités ? Lesquelles, racontez
- (Pour THM) Comment avez-vous sélectionné les femmes ? Quelles difficultés ?
- Dans quelle mesure, le projet a réussi à recruter avec succès et à travailler avec des groupes marginalisés ?
- Selon vous, les groupes cibles ont-ils été impliqués ? Comment et à quel stade ?
- Quelles étaient vos attentes du projet lorsque vous êtes entré ? Dans quelle mesure ces attentes ont été réalisées ?

#### b. Questions relatives à l'efficacité / impacts

- Selon vous, est-ce que les objectifs escomptés par le projet ont été atteint ?
- Est-ce que les agricultures ont pu acquérir de nouvelles compétences en matière d'agro-écologie ?
- Quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux résultats atteints ?

- Quelles sont les dynamiques territoriales créées par le projet ?
- Quels sont les impacts tangibles du projet notamment sur l'amélioration de l'activité des agricultrices ? sur leur autonomisation économique ?
- Dans quelle mesure toutes les femmes (ou sous-groupes) participant au projet ont bénéficié des résultats du projet ?
- Quels sont les résultats inattendus et les répercussions négatives imprévues liés au projet ?

c. Questions relatives à l'efficience

- Comment se passe la communication interne au projet ?
- Les ressources sont-elles en adéquation avec les objectifs du projet ?
- Que savez-vous sur la mise en place des activités dans les 4 sites pilotes ?
- Les objectifs du projet ont-ils été atteints ? Vos objectifs en tant qu'organisation ?

d. Perspective Genre

- L'approche Genre vous est-elle familière ? L'appliquez-vous dans votre organisation ?
- Que savez-vous de la situation de ces femmes semencières/agricultrices ?
- Que savez-vous de la participation des femmes aux activités ? Leurs capacités ont-elles été développées ?
- Avez-vous constaté des changements depuis la mise en place du projet ? individuels, communautaires, institutionnels ?
- Que pensez-vous de l'implication des femmes semencières aux activités du projet ?
- Comment les hommes sont venus à être impliqués dans le projet et ce que cette implication a eu des effets sur le déroulement et les résultats du projet ?
- Quels ont été les dynamiques entre les hommes et les femmes (rôles, prise de décision, participation, etc.) ?
- Est-ce que la participation au projet a été différente entre les femmes et les hommes ?
- Est-ce que la perception des résultats par les hommes et les femmes qui participent au projet est différente ?

e. Questions relatives à la durabilité / recommandations

- Quels sont les facteurs d'influence positive liés au projet ?
- Quels ont été les obstacles principaux à la mise en œuvre du projet (administratifs, politiques, socio-culturels, etc.) ?
- Quelles sont les menaces principales à la pérennité du projet ?
- La reproductibilité du projet vous paraît-elle pertinente ? possible ? à quelle échelle ? et comment ?
- Dans l'ensemble êtes-vous satisfait(e) du projet ? Suggestions, critiques, recommandations ?

7.3.4. Entretiens ONU Femmes

**(30min-1h, individuel, semi-directif)**

a. Questions relatives à la pertinence

- Expliquez votre fonction au sein de l'organisation, depuis combien de temps ? Votre rôle dans le projet ?
- Quel est l'historique du projet et les modalités de sa conception ?
- Pourriez-vous nous résumer le contexte global du projet et les approches mobilisées pour la réalisation des activités ?
- Quelle a été la philosophie du projet ?

- Quel est l'avantage comparatif d'ONU Femmes en tant que porteur du projet dans ce type d'intervention ?
- Comment ont été choisies les partenaires ? Quel a été le rôle de chaque partenaire ?
- Comment ont été sélectionnés les sites pilotes et les populations bénéficiaires ? Par analyse des besoins quotes-parts, sexe, etc ?
- Comment avez-vous sélectionné les femmes agricultrices ? Quelles difficultés ?

#### b. Questions relatives à l'efficacité /impacts

- Que savez-vous sur la mise œuvre des activités dans les 4 sites pilotes ?
- Avez-vous constaté des changements depuis la mise en place du projet ? individuels, communautaires, institutionnels ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'appropriation des outils et des techniques d'agro-écologie et leur utilisation dans les 4 sites pilotes ?
- Dans quelle mesure les capacités des parties prenantes (Femmes semencières, animateurs et coordonnateurs de THM, techniciens d'agriculture) ont été renforcées ?
- Les indicateurs de S&E sont-ils pertinents et adaptés ?

#### c. Questions relatives à l'efficience

- Comment avez-vous développé les relations avec les partenaires et quels sont les techniques d'engagement des acteurs et partenaires que vous avez adopté ?
- Quelles ont été les mécanismes de coordination et de concertation avec les acteurs et les partenaires clés ?
- Est-ce que les indicateurs de vérification ont bien été identifiés et sur quelle base ?
- Quelle communication et techniques de mobilisation et de participation des bénéficiaires avez-vous déployés ?
- Quels sont les moyens financiers et matériels mobilisés au sein de votre organisation ?
- Quelles ressources humaines avez-vous mobilisées au sein de votre organisation ?
- Comment pourriez-vous décrire la satisfaction de l'équipe du projet et des Personnes ressources ?
- Avez-vous assisté/coordonné des activités ? Lesquelles, racontez
- Comment se passe la communication interne au projet ?
- Les ressources sont-elles en adéquation avec les objectifs du projet ?
- Les objectifs du projet ont-ils été atteints ? Vos objectifs en tant qu'organisation ?

#### d. Perspective Genre

- Comment avez-vous intégré l'enjeu de l'intégration du genre dans le projet ?
- Que savez-vous de la participation des femmes aux activités ? Leurs capacités ont-elles été développées ?
- Que savez-vous de la situation de ces femmes semencières/agricultrices ?
- Que pensez-vous de l'implication des femmes semencières aux activités du projet ? Et des hommes/ jeunes ?
- Avez-vous constaté des changements depuis la mise en place du projet ? individuels, communautaires, institutionnels ?
- Comment les hommes sont venus à être impliqués dans le projet et ce que cette implication a eu des effets sur le déroulement et les résultats du projet ?
- Quels ont été les dynamiques entre les hommes et les femmes (rôles, prise de décision, participation, etc.) ?
- Est-ce que la participation au projet a été différente entre les femmes et les hommes ?

- Est-ce que la perception des résultats par les hommes et les femmes qui participent au projet est différente ?

e. Questions relatives à la durabilité / recommandations

- Quels ont été les obstacles principaux à la mise en œuvre du projet (administratifs, politiques, socio-culturels etc.) ?
- Quelles sont les menaces principales à la pérennité du projet ?
- La reproductibilité du projet vous paraît-elle pertinente ? possible ? à quelle échelle ? et comment ?
- Dans l'ensemble êtes-vous satisfait(e) du projet ? propositions d'amélioration, recommandations ?
- Y a-t-il autre chose que vous souhaitez ajouter ?

#### 7.4. Liste du groupe de référence du projet

Nom et prénom	Fonction	Ville
1. Leila Sahel	Agroécologue, formatrice	Dar Bouazza
2. Samira Daouji	Coordinatrice site Skoura	Skoura Lhadra
3. Soumia Akkaoui	Coordinatrice site	Errachidia (Tilouine)
4. Souhad Azenoud	Coordinatrice site Ghafsai	Ghafsai (Taounate)
5. Aicha Krombi	Formatrice agroécologie	Dar Bouazza
6. BoujemaaGueghlan	Coordinateur CIPA	Skoura
7. Jaafar Brahim	Coordonateur programme Oasis Tafilalet	Errachidia
8. Ali Ouzine	Animateur Programme Oasis Tafilalet	Errachidia
9. Itto Snoussi	Animatrice Programme Oasis Tafilalet	Errachidia
10. Fettouma Benabdenbi	Membre fondatrice et présidente THM	Dar Bouazza
11. Aicha Enaih	Femmes semencière	Skoura

#### 7.5. Comité de suivi de l'évaluation

Nom, prénom	Organisation	Fonction
Nadia Bennani-Ghazi	ONU Femmes, Bureau multi pays	Point focal suivi évaluation
Meriem Bolata	ONU Femmes, Bureau multi pays	Chargée de projet Changements Climatiques, développement durable
Raja JBALI	Terre & Humanisme Maroc	Directrice
Fattouma BENABDENBI	Terre & Humanisme Maroc	Présidente

## 7.6. Profil des femmes semencières ciblées par le projet, et ayant bénéficié de formation, de sensibilisation, d'appui, d'accompagnement et d'équipement

### 7.6.1. Un échantillon du Site de Tilouine (Province d'Errachidia)

N°	Nom prénom	Age	Niveau d'instruction	Etat civil	Nombre d'enfants	Métier
1	Fatiha saâdi	34ans	6 <sup>ème</sup> année primaire	Célibataire	0	Agricultrice + Artisanat
2	Soumia saâdi	30ans	2 <sup>ème</sup> année collège	Divorcée	0	Agricultrice+ Artisanat
3	Merieme Saâdi	32ans	6 <sup>ème</sup> année primaire	Célibataire	0	Agricultrice+ Artisanat
4	Loubna Rguigui	20ans	5 <sup>ème</sup> année primaire	Célibataire	0	Agricultrice+ Artisanat
5	Fahim chahida	34ans	6 <sup>ème</sup> année primaire	Célibataire	0	Agricultrice+ Artisanat
6	Fatima saâdi	30ans	5 <sup>ème</sup> année primaire	Célibataire	0	Agricultrice+ Artisanat
7	Fatima Rguigui	29ans	5 <sup>ème</sup> année primaire	Divorcée	0	Agricultrice+ Artisanat
8	latifa saâdi	34ans	6 <sup>ème</sup> année primaire	Célibataire	0	Agricultrice+ Artisanat
9	Bahija saâdi	26ans	4 <sup>ème</sup> année collège	Célibataire	0	Agricultrice+ Artisanat

### 7.6.2. Un échantillon du Site de Ghafsai (Commune de Kissane/ province de Taounate)

N°	Nom prénom	Age	Niveau d'instruction	Etat civil	Nombre d'enfants	Métier
1	Amina ABBASSI	50ans	Sans	Mariée	5	Agriculture, élevage, Travaux maisons.
2	Saadia ZOUIRECH	52 ans	Sans	Mariée	3	Agriculture, élevage, Travaux maisons
3	Sakina HAFIDI	23 ans	1 <sup>er</sup> année bac	Mariée	Enceinte	Artisanat Agriculture
4	Fatima MAMOUNI	60 ans	Sans	Mariée	9	Agriculture, élevage, Travaux maison
5	Saadia QORCHI	35 ans	Sans	Divorcée	1	Agriculture, élevage, Travaux

						maison
6	Hakima RAHMANI	30ans	Deug	Célibataire	-	Agriculture, élevage, Travaux maison
7	Naima REBBANE	59 ans	Sans	Mariée	8	Agriculture, élevage, Travaux maison
8	Nezha MAJDOUBI	48 ans	Sans	Mariée	4	Agriculture, Travaux maison
9	Kamla AYADI	32 ans	Sans	Fiancée	-	Agricultrice, Travaux maison Tourisme rural
10	Maria SQALLI	72 ans	Certificat d'étude primaire	Mariée	6	Agriculture, élevage, Travaux maison
11	Aziza AZENNOUD	35 ans	Sans	Célibataire	-	Agriculture, Travaux maison
12	Zahra AYADI	56 ans	Sans	Veuve	3	Agriculture, Travaux maison
13	Jemaa MAJDOUB	35 ans	Sans	Mariée	3	Agriculture, Travaux maison
14	Fatima Al HAYTI	56 ans	Sans	Mariée	6	Agriculture, Travaux maison
15	Rabia CHAHIDI	56 ans	Sans	Mariée	6	Agriculture, Travaux maison
16	Ikram HAFIDI	35 ans	Certificat d'étude primaire	Mariée	2	Agriculture, Travaux maison
17	ZAHRA TAAMI	40 ans	Sans	Divorcée	-	Agriculture, Travaux maisons
18	Najia TANAN	45 ans	Sans	Veuve	4	Agriculture, Travaux maisons
19	Fouzia HAMANI	28 ans	Sans	Mariée	2	Agriculture, Travaux maison Artisanat

20	Rachida BEKHADIR	42 ans	Brevet	Veuve	3	Agriculture, Élevage Tourisme rural
21	Rahma JOUNI	EL 40 ans	sans	Divorcée	1	Agriculture, travaux maison Elevage
22	Fatima LYAMOUDI	23 ans	Brevet	Célibataire	-	Agriculture, travaux maison

## 7.7. Liste des bénéficiaires de formations en matière d'agro écologie (dont les hommes)

### 7.7.1. Echantillon des bénéficiaires de formations en matière d'agro écologie du Site Errachidia / focus

Commune Rurale	Nom des participants		Organisme		
	Homme bénéficiaire	Femme bénéficiaire			
Ferkla Essouffla	Driss Roussi	Soumiya Saâdi	Ass/ Achourouk		
		Fatima Rguigui			
		Fatiha Saâdi			
		Ghriss Soufflai	-----	Merieme Saâdi	Coopé/ Alijtihad
				Rachida Hamdaoui	
				Fatima Hamdaoui	
				Merieme Mardi	
Ghriss Ouloui	Zahar Faouzi	Rabha Haouari	Coopé / Atawfik		
		Malika Zagaghe			
		Atika Jorfi			
	Ghriss Ouloui	Akhdillahbib	Hajar Aâmid	Coopé / Assalam	
			Hassna Baladi		
			Samira Zadouk		
			Hafida Ben		
Ghriss Ouloui	Saïd baidi	Abdelmalek	Coopé / Apectaf		
		Ouâli Amina			
		Soumia Akkaoui			
	Ghriss Ouloui	Baâbid Hicham	-----	Ass/ Magamane	
Fatima Elhassa					
Aziza Mimouni					
Aziza Ourahou					
		Fatima Mouhma			

### 7.7.2. Echantillon des hommes ayant bénéficié de voyage d'échange sur les PAM, site de Skoura

N°	Localité	Nom et Prénom	Organisme
----	----------	---------------	-----------

1	Errachidia	Mme Itto Snoussi	POT
2	Errachidia	M. Ali Ouzine	POT
3	Casa Blanca	Mme Raja Jbali	TH
4	Magamane	Mme Aziza Mimouni	Coopérative ait Rbaa
5	Boutanfite	Mme Malika Zougaghe	Coopérative / Atawfik
6	Boutanfite	Mme Atika Jorfi	Coopérative / Atawfik
7	Boutanfite	Mme Samira Zadouk	Coopérative / Atawfik
8	Aït Yahya	M. Said Baybi	Coopérative / ANECTAF
9	Taoudaâte	Mme Fatiha Atbir	Coopérative / Hamdounne
10	Taoudaâte	M. Ali Marzoug	Coopérative / Hamdounne
11	Tilouine	Mme Zahar Faouzi	Coopérative / Assalam
12	Tilouine	Mme Soumaya Aakoui	Coopérative / Assalam
13	Aït Bamaâti	Mme Fatiha Saâdi	Association Achourok
14	Aït Bamaâti	Mme Soumia Saâdi	Association Achourok
15	Aït Bamaâti	M. Mohamed saidi	Association Aït Bamaâti
16	Lkhorbat	M. Mokrane Mohammed	Association Elkhorbat
17	GoulmimaKssar	Mme Bladi Hasna	Gîte Les jardins
18	Tdighouste	Mme Rabiaa Bahma	Association / Seghniss
19	KhettaraChourfa	M. Youssef Ait Tmghart	Association / Tamounte
20	KhettaraChourfa	M. Aziz Ousghir	Association / Tamounte

## 7.8. Matrice de l'évaluation

La matrice de l'évaluation résume les questions principales, les sous questions par critère d'évaluation, les indicateurs d'évaluation, la méthode de collection, les sources d'information ainsi que les hypothèses.

### *Pertinence*

Question principale	Sous-questions	Indicateurs d'évaluation	Méthode de collection	Sources	Hypothèses
Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils cohérents avec les besoins et priorités des groupes cibles ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels sont les besoins et priorités des femmes semencières et des populations vulnérables auxquels les objectifs répondent ?</li> <li>- Les groupes cibles ont-ils été impliqués dans la phase de conception du projet ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diagnostic des besoins des femmes semencières</li> <li>- degré d'implication des groupes cibles à la phase de conception</li> <li>- degré d'intégration des besoins des FS identifiés pendant la phase de conception</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse documentaire</li> <li>- Entretiens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prodoc</li> <li>- Comité de suivi</li> <li>- Femmes semencières</li> </ul>	<p>Les partenaires ont des connaissances sur l'approche genre et droits humains</p> <p>La documentation de projet est suffisamment complète et détaillée</p>
Dans quelle mesure le projet est-il en alignement avec les orientations internationales et nationales en matière de Genre et DH ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels droits le projet puise-t-il de la CEDAW, des OMD et d'autres engagements internationaux du Maroc ?</li> <li>- Dans quelle mesure le projet a-t-il été développé et mis en œuvre selon les approches genre et droits humains ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositions et traités internationaux auxquels le projet se rattache</li> <li>- Degré de cohérence avec les stratégies et dispositifs nationaux concernant le Genre et DH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse documentaire</li> <li>- Entretiens individuels et collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prodoc</li> <li>- Rapport d'activités</li> <li>- Comité de suivi</li> <li>- Partenaires du projet</li> <li>- ONU Femmes</li> </ul>	
Quel est l'avantage comparatif de l'ONU Femmes dans le développement, la mise en œuvre et le suivi de ce projet ?		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de cohérence avec la stratégie ONU Femme</li> <li>- Degré de cohérence avec la stratégie pays ONU (UNDAF)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse documentaire</li> <li>- Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ONU Maroc</li> <li>- ONU Femmes</li> </ul>	

### *Efficacité et impacts*

Question principale	Sous-questions	Indicateurs d'évaluation	Méthode de collection	Sources	Hypothèses
Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats et outcomes initialement prévus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'appropriation des outils et des techniques d'agro-écologie et leur utilisation dans les 4 sites pilotes ?</li> <li>- Dans quelle mesure les capacités des parties prenantes (Femmes semencières, animateurs et coordonnateurs de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de renforcement des capacités des bénéficiaires en matière d'agro-écologie et gestion des AGR</li> <li>- Nombre de module de formation, nombre et sexe des bénéficiaires des formations</li> <li>- Nombre de femmes impliquées dans les AGR liées à</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse documentaire</li> <li>- Observations de terrain</li> <li>- Entretiens</li> <li>- Etudes de cas</li> <li>- Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre logique</li> <li>- Rapports d'activité</li> <li>- CR des ateliers de formation</li> <li>- communiqués de presse/supports de communication</li> <li>- Outils pédagogiques</li> </ul>	<p>La plupart des activités ont été réalisées dans le temps du projet</p> <p>Les bénéficiaires sont disponibles pour les focus groups et s'expriment</p>

	THM, techniciens d'agriculture) ont été renforcées ?	l'agroécologie - Nombre d'outils créés et diffusés - Nombre de semences locales produites			librement sur leur expérience Les conditions locales permettent les visites de terrain Les impacts liés au projet sont déjà perceptibles
Dans quelle mesure la réalisation des objectifs et les effets ont eu un impact sur la pratique de l'agroécologie ?	- Quels sont les effets potentiels et impacts préliminaires des interventions du projet en termes contribution à la préservation des semences locales ? à la conservation de la biodiversité ? - Quelles contraintes (externes/internes) et pourquoi ? - Y-a-t-il eu des effets inattendus, négatifs ou positifs ?	- Degré de contribution dans la promotion de l'agro-écologie - Nombre d'outils créés et diffusés - degré d'appropriation du concept d'agro-écologie	- Entretiens - Focus group - Visite de terrain - Analyse documentaire	- Bénéficiaires - Coordinatrices - Partenaires - Rapports d'activité	
Dans quelle mesure le projet a eu des effets (positifs ou négatifs) sur les détentrices de droits ?	- Quels sont les effets potentiels et impacts préliminaires des interventions du projet en termes d'amélioration des conditions des femmes semencières ? - Quelles contraintes (externes/internes) et pourquoi ? - Y-a-t-il eu des effets inattendus, négatifs ou positifs ?	Degré de contribution dans la promotion de l'agro-écologie - Degré d'implication et de promotion de leadership des femmes semencières - Degré d'amélioration de la vie des femmes bénéficiaires - Degré d'autonomisation économique des femmes ; génération/augmentation des revenus - Degré d'accès aux processus décisionnels - Nombre d'adhérentes aux coopératives	- Analyse documentaire - Observations de terrain - Entretiens - Etudes de cas - Focus group	- Cadre logique - Rapports d'activité - CR des ateliers de formation - communiqués de presse/supports de communication - Outils pédagogiques	

**Efficiene**

Question principale	Sous-questions	Indicateurs d'évaluation	Méthode de collection	Sources	Hypothèses
Dans quelle mesure le modèle de gestion du projet	- Dans quelle mesure les structures de gouvernance	- Ecart entre le coût planifié et le coût de réalisation des	- Analyse documentaire - Analyse financière	- Prodod - PV de réunion	Les plans

<p>(les ressources humaines et techniques, les moyens financiers, la coordination et le pilotage, les outils de communication) a-t-il été efficient par rapport aux produits et effet obtenus ?</p>	<p>(groupe de référence, comité de suivi) ont-elles servi le développement, la mise en œuvre et l'appropriation ? Ont-elles facilité la gestion et l'atteinte des produits ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La coordination de mise en œuvre conjointe avec THM a-t-elle été efficiente ?</li> <li>- Dans quelle mesure les partenaires impliqués se sont-ils approprié le modèle de gestion du projet ?</li> <li>- Les calendriers d'exécution des projets de ce projet ont-ils été respectés ?</li> <li>- Les produits réalisés pourraient être assurés avec moins de ressources tout en ayant la même qualité ?</li> <li>- Quel est le degré d'influence du contexte socioculturel dans les 4 sites pilote, de la conjoncture politique et socioéconomique et d'autres facteurs sur la mise en œuvre efficiente du projet ?</li> <li>- Le dispositif de S&amp;E est-il pertinent et accès sur les résultats ?</li> </ul>	<p>activités qui concourent aux résultats du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- degré d'optimisation des ressources humaines et techniques</li> <li>- Rapport résultats /coût</li> <li>- Nombre des mesures prises par les partenaires pour assurer le développement, la mise en œuvre, le suivi et l'appropriation de projet</li> <li>- Nombre de réunion des comités de suivi technique</li> <li>- Nombre de plans d'action trimestriel élaborés et suivis</li> <li>- Nombre de missions de terrain effectuées</li> <li>- Nombre de formations en renforcement de capacité de l'équipe de gestion THM (gestion financière et administrative, GAR)</li> <li>- Types de facteurs externes qui ont influencé la mise en œuvre du projet / Types d'obstacles rencontrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens</li> <li>- Observations de terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activités</li> <li>- Rapports financiers</li> <li>- Équipe de gestion</li> <li>- Partenaire</li> <li>- Matrice financière</li> <li>- Bénéficiaires</li> </ul>	<p>d'actions et rapports financiers sont disponibles et accessibles</p> <p>L'équipe de gestion est disponible et collabore de manière fructueuse avec l'équipe d'évaluation</p> <p>Un système de suivi- évaluation- apprentissage a été mis en place dans le cadre du projet</p>
---	---	---	---	--	--

**Durabilité**

Question principale	Sous-questions	Indicateurs d'évaluation	Méthode de collection	Sources	Hypothèses
<p>Dans quelle mesure les effets positifs attribuables au projet sont susceptibles de perdurer à moyen et long terme ?</p>	<p>- Quelles mesures les organes de décision et les partenaires d'exécution du projet ont-ils prises pour assurer la durabilité de ses effets ?</p>	<p>- Nombre et type de mesures prises en compte par les l'équipe de gestion et les partenaires pour assurer la durabilité des changements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse documentaire</li> <li>- Entretiens</li> <li>- Focus Group</li> <li>- Analyse du système de suivi/évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Rapports de formations</li> <li>- PV de réunions</li> <li>- Partenaires</li> <li>- Comité de suivi</li> </ul>	<p>Les impacts constatés ne sont pas attribués à des interventions/ facteurs</p>

<p>Le projet a-t-il produit les instruments pour continuer la dynamique créée et la génération d'initiatives de développement des activités viables pour le développement de l'agro-écologie et la promotion des femmes semencières ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ces institutions disposent-elles des capacités techniques suffisantes pour assurer la durabilité des changements ?</li> <li>- Les capacités des détentrices de droits ont-elles été renforcées de manière durable ? L'autonomisation financière des femmes atteinte dans le cadre du projet va-t-elle perdurer au-delà du projet ?</li> <li>- Dans quelle mesure le projet pourrait-il être reproduit ou développé au niveau régional ou local ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de synergies créées entre les partenaires clés</li> <li>- Degré de complémentarité avec les autres projets et programmes (POT/PNUD).</li> <li>- Existence de demande de la part d'autres communes rurales souhaitant participer au projet</li> <li>- Nombre de détentrices de droits qui ont augmenté leur revenu</li> <li>- Existence de facteurs pouvant compromettre l'activité génératrice de revenus</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- ONU Femmes</li> <li>- Bénéficiaires</li> </ul>	<p>(externes au projet) Les résultats du projet sont concluants et peuvent être reproduits</p>
---	--	---	--	---	--

**Genre et Droits Humains**

Question principale	Sous-questions	Indicateurs d'évaluation	Méthode de collection	Sources	Hypothèses
<p>Dans quelle mesure le projet a promu la participation des détentrices de droits ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les femmes semencières et agricultrices ont-elles été impliquées dans la conception ? la mise en œuvre du projet ?</li> <li>- Sur quels critères la sélection des participantes s'est opérée ? Sur quels critères les participants hommes ont été sélectionnés ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de consultation des femmes semencières</li> <li>- Protocole de sélection des participants</li> <li>- nombre d'hommes et critères de sélection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse documentaires</li> <li>- Entretiens individuels</li> <li>- Entretiens collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activité</li> <li>- Femmes semencières</li> <li>- Equipe projet</li> </ul>	
<p>Dans quelle mesure le projet a-t-il eu un effet concernant l'égalité de genre et les DH dans les communautés cibles ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dans quelle mesure le projet a contribué à un changement au sein des communautés ciblées en termes d'accès aux ressources ? En termes de pouvoir décisionnel ?</li> <li>- l'attitude des membres des communautés (hommes et femmes) a-t-elle changé vis à vis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de femmes disposant de ressources augmentées</li> <li>- Nombre de femmes disposant de l'accès à la terre</li> <li>- Nombre de femmes participants aux processus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse documentaires</li> <li>- Entretiens individuels</li> <li>- Entretiens collectifs</li> <li>- Etude de Cas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activité</li> <li>- Femmes semencières</li> <li>- Equipe projet</li> </ul>	

	des agricultrices/FS ? Des femmes en général ?	décisionnels et degré d'implication			
Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet a été réalisée en conformité avec l'approche Genre et DH ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'équipe de projet est-elle sensibilisée aux questions liées l'égalité de genre ?</li> <li>- Le projet a-t-il généré des données désagrégées sur les groupes cible ?</li> <li>- Les ressources allouées aux Genre et DH sont-elles suffisantes ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré d'appropriation des questions Genre et DH au sein de l'équipe et des coordinatrices</li> <li>- existence de données désagrégées sur les bénéficiaires</li> <li>- pourcentage de budget alloué au Genre et DH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse documentaire</li> <li>- Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports</li> <li>- Tableau des bénéficiaires</li> </ul>	

## Annexe 7.9. Les principaux supports de communication réalisés dans le cadre du projet

- Support power point : des présentations pour vulgariser les sujets et les thématiques des formations.
- 4 capsules vidéo sur le sol, composte et fertilité du sol, multiplication des plantes et gestion de l'eau.
- Des fiches techniques sur les légumes qui résument toutes les techniques essentielles pour le suivi du cycle de la plante, notamment technique de semis, irrigation, association des plantes, rotation des cultures maladies et traitement.
- Des fiches techniques sur les plantes au service des plantes qui montre les différentes plantes et les différents modes de préparation des extraits naturels pour lutter contre les maladies et les ravageurs.
- Un guide pratique sur le compost qui résume et explique les étapes de préparation du compost.
- 3 portraits de femmes semencière(s) en agroécologie (Me Soumia Akkaoui/ site d'Errachidia ; Mme Aicha Krombi / site de Dar Bouazza ; Mme Souhad Azzenoud / Site de Ghafsai).
- 1 portrait d'un agriculteur Nordine.
- 1 portrait de la coordinatrice du projet au sein de THM (Raja).
- 1 Podcast « Femmes Semencières de Dar Bouazza ».
- 1 Podcast histoire réussie « Leila Hariss » / Dar Bouazza.
- Un film sur les femmes rurales et le changement climatique.
- Un article sur les formations en gestion administrative et financière des coopératives.
- Des articles sur l'accès des femmes à l'agroécologie dans un contexte d'adaptation au changement climatique.
- 1 dépliant sur les réalisations du projet en 2014-2015.
- 1 dépliant sur les réalisations du projet en 2016.
- 1 Roll Up en arabe et français.